



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL PARSYS 2010-2011

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Le 26 janvier 2012

Jean Louis SCHMITLIN
Président du Directoire

PARSYS

Société Anonyme
Au capital de 4 625 001 €

Siège social : 1-3, rue Jean Richepin
93160 NOISY-LE-GRAND

R.C.S. B 382 824 738

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2012

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. Activité et Situation pendant l'exercice écoulé

1.1 Evolution juridique du Groupe

La structure juridique du groupe a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Le 20/04/11 avec effet au 01/04/11, l'activité Santé a été apportée à la société PARSYS TELEMEDECINE par apport en nature pour une valeur de 1.100 K€. Le capital de PARSYS TELEMEDECINE a été augmenté de ce montant et 110.000 actions nouvelles intégralement souscrites par PARSYS ont été créées.
- Le 03/05/11, PARSYS a cédé 40.000 actions de PARSYS TELEMEDECINE à un investisseur.
- le 25/05/11, cet investisseur a souscrit pour 600 K€ à une augmentation de capital en numéraire qui lui a été réservée.

Ainsi au 30/09/11, la composition du groupe PARSYS est la suivante :

- PARSYS SA (société mère)
- PARSYS TELEMEDECINE détenue à 41,52% et intégrée globalement eu égard à la prédominance de l'équipe dirigeante de PARSYS dans cette filiale (dirigeant commun, équipes communes)
- ALTERNIUM détenue à 45% et mise en équivalence.

1.2 Activité et Situation du groupe PARSYS au cours de l'exercice

1.2.1 Activité du groupe

Le groupe présente un chiffre d'affaires consolidé de 6,6 M€ contre 6,7 M€ l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de -1,9 M€ contre -3,9 M€ l'exercice précédent.

La marge brute, calculée après dépréciations sur autoportés et provisions sur stocks (769 K€ contre 1.113 K€ l'exercice précédent) s'établit à 2,0 M€ (30,3 % du CA) contre 1,0 M€ (15,2 % du CA) l'exercice précédent. Cette évolution de la marge liée notamment à celle de la santé (+0,4 M€ contre -0,5 M€ l'exercice précédent) est accompagnée par une baisse des frais fixes sans pouvoir permettre au résultat opérationnel de redevenir positif (-1,9 M€ contre -3,9 M€ l'exercice précédent). Il convient de noter néanmoins que l'exercice précédent, les charges de recherche-développement de 508 K€ avaient été laissées en charges alors que cet exercice elles ont été portées à l'actif pour 244 K€.

L'excédent brut d'exploitation (EBITDA) s'établit ainsi à -0,8 M€, contre -2,3 M€ pour l'exercice précédent.

Les autres produits et charges opérationnels non courants proviennent pour l'essentiel de la prise en compte d'un produit de 1,5 M€ reçu à titre d'exécution provisoire suite à jugement de 1^{ère} instance dans le cadre du litige exposé au 1.2.4.2 ci-dessous.

Il s'en suit un résultat opérationnel négatif de 0,7 M€.

Compte tenu principalement de frais financiers de 0,4 M€, consécutifs à l'actualisation des dettes à long terme pour 0,4 M€, le résultat consolidé s'établit à -1,1 M€ dont -1 M€ attribuable aux porteurs de capitaux propres de la maison mère.

Activité Location

Elle génère l'essentiel du chiffre d'affaires, soit 5,8 M€ cet exercice contre 6,5 M€ l'exercice précédent. Dans le même temps, la Marge Brute, calculée après dépréciation des matériels autoportés et des provisions sur stocks (554 K€ contre 610 K€ l'exercice précédent) a augmenté de 1,5 M€ à 1,6 M€.

Activité Santé

Cette activité est en phase de décollage. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 0,9 M€, en nette progression par rapport au précédent exercice (0,2 M€) et a généré une marge de 0,4 M€ contre -0,5 M€ l'exercice précédent.

1.2.2 Activité des sociétés au cours de l'exercice

1.2.2.1 Activité et situation de la société PARSYS

Les comptes sociaux de la société PARSYS SA arrêtés au 30 septembre 2011 font apparaître les éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires s'est établi 7,0 M€, contre 6,7 M€ pour le précédent exercice.
- Le résultat d'exploitation ressort négatif, à - 1,8 M€, contre - 3,8 M€ au 30 septembre 2010.
- Après un résultat financier de -18 K€ (contre -16 K€ l'exercice précédent), et après prise en compte d'un résultat exceptionnel de 1,3 M€ (contre - 11,3 M€) et d'un produit d'impôt de +0,05 M€, le résultat net de la société PARSYS SA est déficitaire de 0,5 M€ au 30 septembre 2011, contre un déficit de 14,8 M€ pour le précédent exercice.

La ventilation analytique par activité du compte de résultat de la société apporte les précisions suivantes, sachant que l'activité de PARSYS pour cet exercice se découpe de la façon suivante :

- Du 01/10/10 au 31/03/11, PARSYS a eu une activité locative (son activité traditionnelle) et une activité Santé
- Du 01/04/11 au 30/09/11, les comptes de PARSYS enregistrent l'activité locative, la facturation de management fees de 30 K€ par mois à PARSYS TELEMEDECINE et le dénouement de certaines opérations Santé refacturées à l'euro entre les deux entités.

- Activité locative (01/10/10 au 30/09/11)

Le volume d'affaires est en retrait par rapport à l'exercice précédent (le CA passe de 6,5 M€ à 6 M€ dont 0,2 M€ de refacturation de management fees à Parsys Télémédecine) néanmoins la marge augmente pour passer de 2 M€ à 2,4 M€.

La réduction des coûts d'exploitation s'est poursuivie au regard de l'exercice précédent, grâce à une baisse continue des frais de personnel qui passent de 1,8 à 1,4 M€ et à une diminution des charges externes, qui restent à 1,6 à 1,5 M€.

L'activité locative, après une réaffectation de certains de ses coûts communs avec l'activité Santé pour 0,2 M€, génère une perte d'exploitation de 1 M€ contre 1,8 M€ l'exercice précédent.

- Activité Santé (01/10/10 au 31/03/11)

Cette activité est encore en phase d'investissement. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 120 K€. Les coûts d'exploitation sont les suivants :

- charges externes de 230 K€
- impôts et taxes de 2 K€
- frais de personnel de 122 K€
- réaffectation de coûts de l'activité locative (services communs) 180 KE
- dotations aux amortissements et provisions 258 K€ (essentiellement lié aux frais de recherche développement et dotation pour dépréciation des stocks)

Au total, compte tenu de la non activation de frais de recherche et développement estimés à 117 K€, l'activité santé génère une perte d'exploitation de 700 K€ sur 6 mois contre 1.956 K€ pour les 12 mois de l'exercice précédent.

- Refacturation PARSYS – PARSYS TELEMEDECINE (01/04/11 au 30/09/11)

Postérieurement à l'apport de l'activité santé à PARSYS TELEMEDECINE, certaines prestations ont continué à être facturées à ou par PARSYS. Elles ont été répercutées à PARSYS TELEMEDECINE à l'euro près. Elles ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

- Chiffre d'affaires : 927 K€
- Subventions reçues : 82 K€
- Matières premières et autres approvisionnements : 769 K€
- Autres achats et charges externes : 171 K€
- Impôts et taxes : 7 K€
- Salaires et charges sociales : 57 K€
- Dépréciations : 5 K€

Par ailleurs, le stock « Santé » appartenant à PARSYS a été déprécié de 94 K€ au cours du 2^{ème} semestre.

1.2.2.2 PARSYS TELEMEDECINE

L'activité de cette filiale a débuté en avril 2011 suite à l'apport par PARSYS de son activité Santé.

Elle réalise sur ses 6 premiers mois d'activité un chiffre d'affaires de 783 K€ pour un résultat après impôt de 44 K€.

1.2.2.3 ALTERNIUM

L'activité de cette société est la location courte durée et le remarketing.

Cette société a enregistré de piètres résultats au cours de l'exercice :

- diminution de son chiffre d'affaires (produits d'exploitation de 595 K€ contre 1.008 K€ au cours de l'exercice précédent)
- résultat négatif de 34 K€, dont part du groupe (45 %) 16 K€.

1.2.3 Etat des dettes

PARSYS a terminé la sixième année de son plan de continuation, prononcé le 7 juillet 2004 par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Le passif qui résulte de l'arrêt définitif des créances par le juge commissaire, se monte à 8.100 K€.

Au 30/09/11, les paiements demandés relatifs à la septième échéance du plan ont été effectués. Le montant non encore payé au 30/09/11 se monte à 134 K€. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 90 K€.

1.2.4 Litiges en cours

Les procédures significatives en cours ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

1.2.4.1 Procédure contentieuse engagée contre GLS Lease Plan pour dol dans l'acquisition de la Société EFSI

Dans le cadre du contentieux relatif à une opération de croissance externe (acquisition d'EFISI), la séquence des décisions est la suivante :

- sentence arbitrale du 7 avril 2005 condamnant pour dol GLS Lease Plan à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 4.204 K€
- arrêt du 6 juillet 2006 confirmant le principe du dol par réticence rendu par la cour d'appel de Paris et nomination d'un expert.
- rapport de l'expert remis à la cour le 5 mai 2008.
- condamnation par la cour d'appel de Paris le 12/03/2009 de GLS LEASE PLAN, à payer à PARSYS une indemnité de 10,3 M€ (complément de 6,1 M€ à la sentence arbitrale versé à PARSYS en avril 2009 – produit constaté dans les comptes au 31/03/09)
- cassation partielle le 25 mars 2010 de la décision d'appel du 12 mars 2009. Cette décision, qui a replacé les parties dans l'état où elles se trouvaient avant l'arrêt du 12/03/09, ne remet pas en cause le dol mais le mode de calcul de son indemnisation.
- décision du Tribunal de commerce de Nanterre autorisant PARSYS à n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS LEASE PLAN qu'après 16 mois à compter du 29 avril 2010. Ce jugement a été confirmé en appel auprès de la Cour d'appel de Versailles
- Arrêt du 26 mai 2011 rendu par la cour d'appel de Paris définissant le mode d'indemnisation du préjudice et nommant un expert (Cf. évolutions prévisibles et perspectives d'avenir)
- Décision du Tribunal de Commerce de Nanterre le 5 août 2011 prolongeant le délai autorisant PARSYS à n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS LEASE PLAN de 16 à 24 mois, soit jusqu'au 30 avril 2012.

Si PARSYS devait rembourser tout ou partie de l'indemnité déjà reçue, la société pourrait être dans l'impossibilité d'y faire face eu égard à sa trésorerie actuelle.

1.2.4.2 Assignation contre la CARMi Nord Pas de Calais pour résiliation abusive de contrat.

Au titre de la résiliation abusive d'un marché remporté par PARSYS en 2006, la CARMi Nord Pas de Calais a été condamnée le 12 octobre 2010 à indemniser PARSYS à hauteur de 3.37M€. La CARMi a fait appel de la décision du TGI. A titre d'exécution provisoire, PARSYS a reçu un montant de 1,5 M€, enregistré en produit opérationnel non courant sur l'exercice.

1.2.4.3 Procédures engagées par SANIMAT contre PARSYS :

Deux litiges opposent PARSYS à la société SANIMAT :

- pour contrefaçon : SANIMAT a été déboutée en 1ère instance pour irrecevabilité. Une deuxième action a été lancée par SANIMAT. Par jugement du 3 mars 2011, le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré nul le brevet invoqué de SANIMAT et rejeté les demandes de la dite société. Un appel a été formé par SANIMAT.
- pour concurrence déloyale : PARSYS a été condamné en première instance pour un montant de 310 K€, lequel a été versé. Cette condamnation a été confirmée en appel. (arrêt du 30 juin 2011). Ce litige est terminé

2. Progrès réalisés et difficultés rencontrées pendant l'exercice écoulé

2.1. Une reprise des investissements inférieure aux prévisions

Les incertitudes liées à la situation générale de la Société continuent de limiter le volume d'investissements confié à PARSYS par ses clients.

De plus, certains types de contrat (PME et marchés publics) sont désormais difficiles à refinancer du fait des restrictions de crédit des établissements bancaires.

2.2. La relance du remarketing de parcs informatiques

Grâce à l'élargissement de l'offre produit au marché téléphonique, l'activité de recyclage de parcs technologiques a pu progresser sur l'exercice.

2.3. Activité Santé

Cette activité a connu de premiers succès du fait des développements technologiques en cours mais nécessite encore des investissements de complément pour finaliser l'offre produit.

Sur l'exercice, elle reste encore déficitaire mais se rapproche de l'équilibre.

2.4. Des coûts de gestion réduits

La politique de réduction de coûts entreprise depuis plusieurs années a été poursuivie avec la fermeture de certains sites et le non remplacement de départ de salariés.

3. Analyse de la situation financière du groupe

La trésorerie disponible s'établit à 1.148 K€ au 30/09/11 contre 728 K€ au 30/09/10.

Cette variation s'explique de la façon suivante :

- Capacité d'autofinancement avant intérêt et impôts :	+ 232 K€
- Variation du BFR :	- 240 K€
- Investissements nets :	+ 356 K€
- Remboursement des échéances du plan de continuation :	- 511 K€
- Augmentation de capital des minoritaires	+ 600 K€
- Autres éléments financiers :	- 18 K€

Le passif de règlement judiciaire (avant actualisation) se monte à 8.100 K€ au 30/09/11 contre 8.611 K€ au 30/09/10, soit une diminution de 511 K€ correspondant à des règlements de créanciers.

Au 30/09/11, la dette fournisseur de PARSYS SA se ventilait par échéance selon le tableau ci-dessous (en K€) :

Solde dettes fournisseurs		
Échéance	30/09/11	30/09/10
Terme échu	175	540
de 0 à 30 jours	23	128
de 30 à 60 jours	1	383
+ 60 jours	151	29
Non échu	2 259	1 781
avances	-69	-61
à 30 jours	1 172	1 067
à 60 jours	345	179
à 90 jours		53
factures non parvenues	810	543
Passif plan de continuation	1 339	1 406
TOTAL	3 773	3 728

4. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

4.1. Evolution des prises de commandes et des coûts de l'activité Location

Les commandes du premier trimestre de l'exercice sont globalement en légère croissance avec des évolutions contrastées : la location améliore son activité tandis que le remarketing décroît.

La politique de compression des coûts a été poursuivie permettant aux charges de diminuer.

4.2. Evolution des prises de commandes et des coûts de l'activité Santé

Les prises de commande de la santé sont stables par rapport au premier trimestre de l'année précédente mais le carnet de prospection paraît prometteur, en dépit d'un contexte marqué par la baisse des investissements publics. Une bonne partie de l'activité est concentrée sur la finalisation de l'offre produit. Les coûts restent en ligne avec 2010-2011.

5. Risques

5.1. Relatifs à l'activité

- L'activité centrale de PARSYS SA étant d'acheter des biens, de les louer et de céder les biens et les contrats de location à un refinancier, dès lors s'il y avait négligence dans le suivi des achats, ces derniers pourraient ne pas être revendus, générant de ce fait une perte de marge. Pour faire face à ce risque, PARSYS a mis en place un système informatique performant permettant le suivi individuel des achats par contrat. Néanmoins eu égard à la spécificité de certaines demandes des clients, des suivis individuels sont parfois nécessaires ce qui génère un risque couvert par une analyse régulière des achats en attente de refacturation par le service comptable.
- Dans certains cas, si le refinancement de matériels neufs s'avère impossible, PARSYS SA loue directement ces biens à ses clients. Dans ce cas, la société assume le risque du loueur. Au 30/09/2011, ces contrats dits « autoportés » représentent une valeur nette comptable de 307 K€ laquelle est couverte par des engagements des clients de verser des redevances de location pour une valeur supérieure.

A noter à ce titre que, compte tenu de la situation financière de la société, la rupture des relations commerciales avec les principaux établissements financeurs créerait des difficultés pour la société dans la mesure où ses moyens financiers afin de porter les matériels sont limités. Actuellement, PARSYS SA éprouve des difficultés à trouver un refinancier pour certaines catégories de clients (PME et marchés publics)

- En fin de contrat entre le refinancier et le client, PARSYS SA achète la valeur résiduelle des matériels auparavant sous contrat. Un premier risque consiste dans le suivi de ces matériels présent à la fin du contrat dans les locaux du client. Le système informatique permet un suivi de l'état de chaque matériel et la facturation du client selon les dispositions contractuelles ou les négociations commerciales effectuées. Le deuxième risque est la reprise au client de matériels qui ne s'avèreraient pas vendable sur le marché de l'occasion. Pour faire face à ces deux risques, la société a mis en place un système de dépréciation en comptabilité des stocks de valeurs résiduelles qui aboutit à une provision à 100% des matériels de plus d'un an.
- PARSYS SA s'est engagé auprès des financeurs à acheter à la fin des contrats les valeurs résiduelles desdits contrats. L'engagement est de 39 K€ au 30/09/2011. Le seul risque serait lié à

une évolution technologique brutale qui rendrait obsolète ces matériels lesquels à ce jour permettent de dégager globalement une marge appréciable pour la société. L'importance de cette marge rend à notre sens inutile une estimation des prix de revente futurs de ces matériels.

- PARSYS SA et PARSYS TELEMEDECINE assument le risque de recouvrement de leurs créances clients. En particulier l'application des clauses contractuelles liées aux fins de contrat de location chez PARSYS SA peut nécessiter des négociations, voire des recours contentieux allongeant les délais de paiement. Au 30/09/11, les risques de non recouvrement estimés ont fait l'objet de provisions.
- PARSYS et PARSYS TELEMEDECINE assument le risque de défaillance des appareils médicaux vendus. A ce stade de début de l'activité, celui-ci peut être considéré comme faible. En outre ce risque fait l'objet d'une assurance spécifique.

5.2. Relatifs aux litiges en cours

- Le risque principal auquel est maintenant exposée la société est lié au jugement du dol EFSI suite à l'arrêt de la Cour de Cassation. La cour de renvoi devrait statuer en 2012 suite à rapport d'expert.

Si PARSYS devait rembourser tout ou partie de l'indemnité déjà reçue, la société pourrait être dans l'impossibilité d'y faire face eu égard à sa trésorerie actuelle.

- Avec la société SANIMAT : risque de condamnation en contrefaçon de brevet.

5.3. Relatifs au recouvrement de certains actifs

- PARSYS TELEMEDECINE dispose d'actifs incorporels pour un montant net global de 1,2 M€. Des tests ont été réalisés afin de s'assurer que les flux de trésorerie futurs couvriront la valeur de ces actifs. Néanmoins les hypothèses prises pourraient s'avérer plus défavorables que prévu.
- PARSYS SA dispose d'un stock de matériel médical de 246 K€ en valeur nette destiné à être cédé au fil de l'eau à PARSYS TELEMEDECINE laquelle déteint elle-même un stock de valeur nette de 206 K€. La valeur de ces stocks a été comparée aux perspectives de ventes futures. Si elles s'avéraient plus défavorables que prévues, la valeur de ces stocks pourrait être remise en cause.

5.4. Relatifs au règlement de certaines dettes

- Le respect des échéances du plan de continuation dont le montant au 30/09/11 se monte à 8.100 K€ est lié à la capacité de la société à développer la reprise des volumes d'investissements de ses clients, à développer les activités liées à son cœur de métier et à s'ouvrir à de nouvelles activités commerciales et de la capacité de la branche santé à développer ses ventes. Afin de réagir au plus près de l'évolution de la société, un contrôle budgétaire mensuel est examiné par le directoire.

6. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

6.1 Activité

PARSYS envisage un exercice proche de 2010-2011 en termes d'activité dans ses métiers traditionnels et un développement dans la télémédecine lui permettant d'équilibrer ses coûts.

6.2 Echéance de juillet 2012 dans le cadre du plan de continuation

Le montant à rembourser se montera à 646 K€.

6.2 Litiges en cours

La cour d'appel de Douai pourrait rendre son jugement au cours du 1^{er} semestre 2012, en ce qui concerne le litige avec la CARMI.

En ce qui concerne le litige GLS Lease Plan, la cour d'appel de Paris devrait rendre son jugement en 2012. Néanmoins, il convient de souligner l'expert nommé n'a pas rendu son rapport à la date demandée par la Cour d'Appel.

Ce décalage pourrait ne pas permettre à la Cour de rendre un jugement avant l'expiration du délai de 24 mois à l'expiration duquel PARSYS doit reverser les fonds de 6 M€ à GLS.

7. Conséquences environnementales de l'activité

Le recyclage des matériels mis au rebut par le CTE est assuré par le prestataire spécialisé Valdelec. Il garantit le recyclage selon les normes en vigueur et fournit un certificat adéquat. La société a obtenu en mai 2009 la certification ISO 14001.

8. Activités de recherche et de développement

Une partie conséquente de recherche-développement a été réalisé au sein de l'activité santé : les travaux ont notamment porté sur la finalisation du multiparamétrique PARAMETRYYS destiné au marché des urgences pré-hospitalières et les matériels de télémédecine à domicile (pilulier électronique et auto-tensiomètre communiquant).

Les coûts engagés sur l'exercice, estimés à 244 K€, ont été portés à l'actif.

Au cours de l'exercice, PARSYS a reçu 86 K€ de subvention.

9. Capital

Actionnaires	En nombre d'actions	En capital	En droits de vote	
	(en pleine propriété)	En % du capital	En nombre de droits de vote	En % de droits de vote
M Jean-Louis SCHMITLIN (1)	1 172	0,08 %	2 344	0,10 %
Mme Anne SCHMITLIN	1	NS	2	NS
M Marcel SCHMITLIN (2)	1	NS	2	NS
M Camille DE MONTALIVET (2)	150	0,01 %	300	0,01 %
M Jean-Marie DESCARPENTRIES (2)	1	NS	2	NS
SCPS	838 100	54,36 %	1 676 200	70,38 %
Divers nominatifs	457	0.03 %	914	0.04%
Public	701 785	45,52%	701 785	29,47%
TOTAL	1 541 667	100%	2 381 549	100%

(1) Président du Directoire,

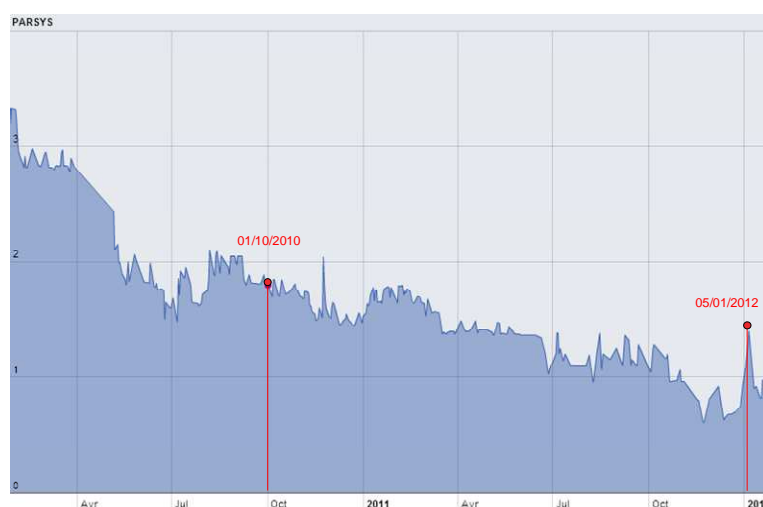
(2) Fonctions exercées au sein du Conseil de surveillance,

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le fait que la société SCPS détient plus de la moitié du capital et des deux tiers des droits de vote de la société PARSYS.

10. Evolution boursière du titre

Pour mémoire, 45,52 % du capital est mis à disposition du public sur les marchés financiers.

Le graphique ci-dessous retrace l'historique de l'évolution de l'action PARSYS du 30/09/10 au 4 janvier 2012.



SOURCE : WWW.BOURSORAMA.COM

11. Participation des salariés dans le capital de la Société

Néant.

En outre, aucune participation des salariés n'est due au titre de l'exercice, le résultat de la période faisant apparaître une perte fiscale.

12. Prises de contrôle

Néant.

13. Sociétés contrôlées et cession de participations

Au 30/09/11, PARSYS SA détient :

- PARSYS TELEMEDECINE à 41,52%
- ALTERNIUM à 45%.

Au cours de l'exercice PARSYS SA qui détenait 100% du capital de PARSYS TELEMEDECINE au 01/10/10 a :

- Le 20/04/11 avec effet au 01/04/11, apportée son activité Santé à la société PARSYS TELEMEDECINE par apport en nature pour une valeur de 1.100 K€. Le capital de PARSYS TELEMEDECINE a été augmenté de ce montant et 110.000 actions nouvelles intégralement souscrites par PARSYS ont été créés.
- Le 03/05/11, PARSYS a cédé 40.000 actions de PARSYS TELEMEDECINE à un investisseur.
- le 25/05/11, cet investisseur a souscrit pour 600 K€ à une augmentation de capital en numéraire qui lui a été réservée.

14. Conséquences sociales de l'activité

14.1 Effectifs

L'effectif de PARSYS SA au 1^{er} Octobre 2011 est de 23 salariés, réparti de la manière suivante :

Répartition par catégories professionnelles

	H	F	H	F	H	F	H	F
Selon les différents contrats de travail								
	CDI		CDD		Intérim		Autres contrats	
Cadres	10	4						
Employés	7	2						
Répartition selon l'âge par catégorie professionnelle								
	Moins de 30 ans		Entre 30 et 40 ans		Entre 40 et 50 ans		Plus de 50 ans	
Cadres	1		1		5	1	3	3
Employés			3	2	2		2	

Données sur l'organisation du travail

	Temps complet	Temps partiel		Travail de nuit	Travail posté	Travail du week-end	Horaires variables
		< 50%	> 50%				
Hommes	16		1				
Femmes	4	1	1				

L'effectif de PARSYS TELEMEDECINE au 1 octobre 2011 est de 4 salariés hommes à temps complet et 1 à temps partiel (<50%) dont 1 employé (40-50 ans) et 4 cadres (2 de plus de 50 ans, 1 de 30-40 ans et 1 de moins de 30 ans).

14.2 Formation

Au cours de l'exercice 2010-2011, l'essentiel des formations a été réalisé essentiellement en interne notamment dans les domaines informatique et marketing.

15. Résultats et affectations

L'exercice écoulé se traduit par une perte sociale de 519.713 €, que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.

16. Distribution de dividendes

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des 3 derniers exercices.

17. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

18. Conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce

La liste des conventions donnant lieu à application de l'article L. 225-86 du Code de commerce a été communiquée à vos Commissaires aux comptes conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Ceux-ci vous les relatent dans leur rapport spécial.

19. Conventions visées à l'article L. 225-87 du Code de commerce

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition et communiquée dans les délais légaux.

20. Informations concernant les mandataires sociaux

Etant rappelé que Monsieur Jean-Marie DESCARPENTRIES assume les fonctions de Censeur auprès du Conseil de surveillance ayant voix consultative, figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute Société par les mandataires sociaux de PARSYS.

Monsieur Jean-Louis SCHMITTLIN, Président du Directoire :

- Président du Directoire de PARSYS
- Président de PARSYS TELEMEDECINE SAS
- Co gérant de SCPS

Monsieur Benoit SCHMITTLIN, Membre du Directoire :

- Membre du Directoire de PARSYS

Monsieur Camille de MONTALIVET, Président du Conseil de surveillance :

- Président du Conseil de surveillance
- Gérant de CDM CONSULTING
- Gérant de ADM CONSEIL

Monsieur Marcel SCHMITTLIN, Membre du Conseil de surveillance :

- Membre du Conseil de surveillance de PARSYS

Monsieur François FEBVAY, Membre du Conseil de surveillance :

- Membre du Conseil de surveillance de PARSYS

21. Attribution d'actions gratuites

Néant

Par ailleurs, il est rappelé pour mémoire qu'aucune stock option n'est en vigueur à ce jour.

22. Jetons de présence

A titre de jetons de présence, nous vous proposons d'attribuer une somme totale de 26 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2011 à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance.

23. Actions propres

Néant

24. Présentation des comptes annuels

Nous allons soumettre les comptes annuels à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève 4.464 €.

Nous allons également soumettre à votre approbation les comptes consolidés établis conformément au référentiel IFRS.

Vos Commissaires aux Comptes vont maintenant vous relater dans leurs rapports, l'accomplissement de leur mission.

Ensuite, nous vous inviterons à adopter les résolutions que nous soumettrons à votre vote.

LE DIRECTOIRE

François BOUEIL
24 rue Louis Girard
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

IDF Expertise & Conseil
Membre de Nexia International
31 rue Henri Rochefort 7517 PARIS

Parsys

Société Anonyme au capital de 4 625 001 €
Siège Social : 1-3, rue Jean Richepin – 93 160 Noisy Le Grand

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Parsys, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La société Parsys a comptabilisé en produits exceptionnels le montant de 1,5 M€ obtenu en décembre 2010, à titre d'exécution provisoire, en 1^{ère} instance, dans le cadre du litige opposant la société à la CARM (Caisse Régionale de la Sécurité Sociale dans les Mines du Nord Pas de Calais) sur le fondement de la rupture abusive d'un contrat (cf. paragraphe 2.2. concernant les Litiges en cours). Cette décision fait actuellement l'objet d'un appel et la somme perçue ne constitue donc pas un produit certain. Le principe de prudence aurait dû conduire la société à attendre la décision de la Cour d'Appel avant de traduire dans ses comptes les impacts potentiellement positifs de ce litige.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés en annexe :

- Le paragraphe «3- Situation de la société » présenté en préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.
- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » des événements significatifs de l'exercice de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau de la société ainsi que leur traduction comptable.
- Le paragraphe « 4 - Evènements postérieurs à la clôture » du préambule de l'annexe qui précise le retard pris en ce qui concerne la remise du rapport d'expertise dans le cadre le cadre du litige avec la société GLS Lease Plan, et les conséquences potentielles en termes de trésorerie.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport :

- Le paragraphe «3- Situation de la société » du préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » du préambule de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau de la société. Votre société constitue à ce titre et plus généralement dans le cadre de ses activités (cf. Note 9 de l'annexe) des provisions.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que l'annexe donne une information pertinente sur les risques et litiges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Vélizy-Villacoublay et Paris, le 8 février 2012

François BOUEIL

IDF Expertise & Conseil
Représentée par
Eric CHAPUS

PARSYS SA

Société anonyme au capital de 4 625 001 euros
Siège social: 1-3, rue Jean Richepin 93160 Noisy Le Grand
RCS Bobigny B 382 824 738

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2011

Sommaire

Bilan
Compte de résultat
Tableau de financement

Annexe :

Préambule	Evènements significatifs de l'exercice, situation de la société, évènements postérieurs et changement de méthode comptable
Note 1	Principes et méthodes comptables
Note 2	Immobilisations
Note 3	Stocks
Note 4	Etat des échéances des créances
Note 5	Créances clients
Note 6	Valeurs mobilières & Disponibilités
Note 7	Charges et produits constatées d'avance
Note 8	Capitaux propres
Note 9	Provisions
Note 10	Echéancier des dettes à la clôture de l'exercice
Note 11	Détail des charges à payer et des produits à recevoir
Note 12	Résultat financier
Note 13	Résultat exceptionnel
Note 14	Engagements hors bilan
Note 15	Impôts sur les sociétés
Note 16	Participation des salariés
Note 17	Répartition des effectifs
Note 18	Ventilation du chiffre d'affaires par activité
Note 19	Filiales et participations
Note 20	Opérations réalisées avec les parties liées
Note 21	Rémunérations des organes de direction
Note 22	Rémunérations de commissaires aux comptes
Note 23	Résultats des cinq derniers exercices

PARSYS SA BILAN ACTIF

En euros	Montant net au		Notes
	30/09/2011	30/09/2010	
Frais de développement	0	725 436	
Concessions, brevets, licences	2 946	13 497	
Fonds commercial	0	330 051	
Autres immobilisations incorporelles	22	2 246	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 968	1 071 231	
Constructions	0	0	
Installations techniques, matériels et outillage industriels	0	23 777	
Autres immobilisations corporelles	433 860	902 313	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	433 860	926 091	
Titres de participation	714 500	14 500	
Créances rattachées à des participations	68 727	65 500	
Autres immobilisations financières	65 581	388 762	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	848 809	468 762	
ACTIF IMMOBILISE	1 285 636	2 466 083	2
Matières premières et autres approvisionnements	75 509	154 486	
Stock d'encours	150 162	348 507	
Stock de produits intermédiaires et finis	20 644	28 343	
Stock de marchandises	530 010	792 366	
ST Stocks	776 324	1 323 703	3
Créances clients et comptes rattachés	2 620 304	736 259	5
Autres créances	328 065	637 419	
ST Créances	2 948 368	1 373 678	4
Valeurs mobilières de placement	898 895	558 278	6
Disponibilités	101 116	199 005	
Charges constatées d'avance	82 585	108 577	7
ST Disponibilités et divers	1 082 596	865 860	
ACTIF CIRCULANT	4 807 289	3 563 241	
TOTAL	6 092 925	6 029 324	

PARSYS SA BILAN PASSIF

En euros	30/09/2011	30/09/2010	Notes
Capital	4 625 001	4 625 001	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 431 369	6 431 369	
Réserve légale	282 031	282 031	
Autres réserves	0	0	
Report à nouveau	-27 862 403	-13 083 160	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	-519 713	-14 779 243	
CAPITAUX PROPRES	-17 043 715	-16 524 002	8
Provisions pour risques	10 515 341	10 409 241	
Provisions pour charges	0	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 515 341	10 409 241	9
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 661 692	2 910 497	10
Emprunts et dettes financières divers	391 288	612 696	10
Avances et acomptes clients	358 986	0	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 773 092	3 727 676	10
Dettes fiscales et sociales	4 044 566	4 070 855	10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	10
Autres dettes	1 141 506	772 937	10
Produits constatés d'avance	250 170	49 424	10
DETTES	12 621 299	12 144 085	
TOTAL	6 092 925	6 029 324	

PARSYS SA

COMPTE DE RESULTAT

En euros	30/09/2011	30/09/2010	Notes
Chiffre d'Affaires	7 045 785	6 679 604	11
Production stockée	-6 460	28 343	
Production immobilisée	0	0	
Reprise sur provisions	649 885	503 163	
Transferts de charges	1 813	9 065	
Subventions d'exploitation	85 568	0	
Autres produits	22 434	15 546	
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 799 025	7 235 722	
Marchandises consommées	3 633 375	4 427 225	
Matières premières et autres approvisionnements	796 678	227 600	
Autres achats et charges externes	1 862 175	2 221 054	
Impôts, taxes et versements assimilés	99 530	148 013	
Salaires et traitements	1 077 760	1 363 870	
Charges sociales	487 829	632 404	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	692 363	1 190 428	
Dotation aux dépréciations sur actif circulant	913 278	620 140	
Dotation aux provisions pour risques et charges	29 000	0	
Autres charges	26 204	174 638	
CHARGES D'EXPLOITATION	9 618 192	11 005 372	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 819 167	-3 769 650	
Produits financiers	11 032	18 709	
Charges financières	28 855	34 862	
RESULTAT FINANCIER	-17 822	-16 153	12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-1 836 989	-3 785 803	
Produits exceptionnels	4 437 929	681 223	
Charges exceptionnelles	3 169 959	11 968 576	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 267 970	-11 287 353	13
Impôt sur les bénéfices	49 306	293 913	15
BENEFICE (PERTE) DEL'EXERCICE	-519 713	-14 779 243	

TABLEAU DE FINANCEMENT PARSYS SA

En euros	30/09/2011	30/09/2010
Résultat de l'exercice	-519 713	-14 779 243
Dotations (reprises) nettes d'amortissements & de provisions	-536 658	12 169 896
Abandons de créance reçus	0	-255 674
(Plus-values), moins-values de cession	1 104 718	87 120
Capacité d'autofinancement	48 347	-2 777 902
Variation du fonds de roulement	321 509	2 174 228
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (UTILISE DANS) L'EXPLOITATION	369 856	-603 674
Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	-83 310	-954 016
Acquisitions d'immobilisations financières	-5 669	-310 165
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	2 339
Cessions d'immobilisations financières	725 622	16 741
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	636 643	-1 245 101
Remboursement du passif	-511 094	-898 205
Variation des comptes courants	0	
Augmentation des dettes financières	0	597 310
Diminution des dettes financières	-221 408	-219 478
FLUX PROVENANT DES (AFFECTE AUX) OPERATIONS DE FINANCEMENT	-732 502	-520 374
VARIATION DE TRESORERIE	273 998	-2 369 149
TRESORERIE AU DEBUT D'EXERCICE	718 263	3 087 411
TRESORERIE A LA FIN DEL'EXERCICE	992 260	718 263
VMP & Disponibilité	1 000 011	757 283
Découvert	-7 751	-39 020

Evénements significatifs de l'exercice

L'activité de l'exercice n'est pas exactement comparable à celle de l'exercice précédent du fait que l'activité Santé a été apportée à la société PARSYS TELEMEDECINE par apport en nature le 20/04/11 avec effet au 01/04/11 pour une valeur de 1.100 K€. Le capital de PARSYS TELEMEDECINE a été augmenté de ce montant et 110.000 actions nouvelles intégralement souscrites par PARSYS ont été créées.

Le 03/05/11, PARSYS a cédé 40.000 actions de PARSYS TELEMEDECINE à un investisseur. Puis, le 25/05/11, cet investisseur a souscrit pour 600 K€ à une augmentation de capital en numéraire qui lui a été réservée. Ainsi au 30/09/11, PARSYS détient 41,52% de PARSYS TELEMEDECINE.

1. Activité de PARSYS :

Ainsi, l'activité de PARSYS pour cet exercice se découpe de la façon suivante :

- Du 01/10/10 au 31/03/11, PARSYS a eu une activité locative (son activité traditionnelle) et une activité Santé
- Du 01/04/11 au 30/09/11, les comptes de Parsys enregistrent l'activité locative, la facturation de management fees de 30 K€ par mois à Parsys Télémédecine et le dénouement de certaines opérations Santé refacturées à l'euro entre les deux entités.

Les chiffres donnés aux points ci après proviennent d'une ventilation par activité du compte de résultat de la société.

- **Activité locative (01/10/10 au 30/09/11)**

Le volume d'affaires est en léger tassement par rapport à l'exercice précédent (le CA passe de 6,5 M€ à 6 M€ dont 0,2 M€ de refacturation de management fees à Parsys Télémédecine) néanmoins la marge augmente pour passer de 2 M€ à 2,4 M€.

La réduction des coûts d'exploitation s'est poursuivie au regard de l'exercice précédent, grâce à une baisse continue des frais de personnel qui passent de 1,8 à 1,4 M€ et à une diminution des charges externes, qui restent à 1,6 à 1,5 M€.

L'activité locative, après une réaffectation de certains de ses coûts communs avec l'activité Santé pour 0,2 M€, génère une perte d'exploitation de 1 M€ contre 1,8 M€ l'exercice précédent.

- **Activité Santé (01/10/10 au 31/03/11)**

Cette activité est encore en phase d'investissement. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 120 K€. Les coûts d'exploitation sont les suivants :

- charges externes de 230 K€
- impôts et taxes de 2 K€
- frais de personnel de 122 K€
- réaffectation de coûts de l'activité locative (services communs) 180 KE
- dotations aux amortissements et provisions 258 K€ (essentiellement lié aux frais de recherche développement et dotation pour dépréciation des stocks)

Au total, compte tenu de la non activation de frais de recherche et développement estimés à 117 K€, l'activité santé génère une perte d'exploitation de 700 K€ sur 6 mois contre 1.956 K€ pour les 12 mois de l'exercice précédent.

- Refacturation PARSYS – PARSYS TELEMEDECINE (01/04/11 au 30/09/11)

Postérieurement à l'apport de l'activité santé à PARSYS TELEMEDECINE, certaines prestations ont continué à être facturées à ou par PARSYS. Elles ont été répercutées à PARSYS TELEMEDECINE à l'euro près. Elles ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

- Chiffre d'affaires : 927 K€
- Subventions reçues : 82 K€
- Matières premières et autres approvisionnements : 769 K€
- Autres achats et charges externes : 171 K€
- Impôts et taxes : 7 K€
- Salaires et charges sociales : 57 K€
- Dépréciations : 5 K€

Par ailleurs, le stock « Santé » appartenant à PARSYS a été déprécié de 94 K€ au cours du 2^{ème} semestre.

- Synthèse

Le résultat d'exploitation cumulé fait apparaître une perte de 1.819 K€. Compte tenu du résultat financier négatif de 18 K€, d'un résultat exceptionnel positif de 1.268 K€ et d'un crédit d'impôt sur les bénéfices de 49 K€, le résultat net de la période est une perte de 520 K€ contre une perte de 14.779 KE pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel (Cf. Note 13) inclut la prise en compte d'un produit de 1.500 K€ suite à la décision du Tribunal de Grande Instance de Béthune dans le cadre de la procédure contentieuse décrite ci-dessous.

2. Litiges en cours

Les procédures significatives en cours ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

2.1 Procédure contentieuse engagée contre GLS Lease Plan pour dol dans l'acquisition de la Société EFSI

Dans le cadre du contentieux relatif à une opération de croissance externe (acquisition d'EFSI), la séquence des décisions est la suivante :

- sentence arbitrale du 7 avril 2005 condamnant pour dol GLS Lease Plan à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 4.204 K€
- arrêt du 6 juillet 2006 confirmant le principe du dol par réticence rendu par la cour d'appel de Paris et nomination d'un expert.
- rapport de l'expert remis à la cour le 5 mai 2008.
- condamnation par la cour d'appel de Paris le 12/03/2009 de GLS LEASE PLAN, à payer à PARSYS une indemnité de 10,3 M€ (complément de 6,1 M€ à la sentence arbitrale versé à PARSYS en avril 2009 – produit constaté dans les comptes au 31/03/09)
- cassation partielle le 25 mars 2010 de la décision d'appel du 12 mars 2009. Cette décision, qui a replacé les parties dans l'état où elles se trouvaient avant l'arrêt du 12/03/09, ne remet pas en cause le dol mais le mode de calcul de son indemnisation.
- décision du Tribunal de commerce de Nanterre autorisant PARSYS à n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS LEASE PLAN qu'après 16 mois à compter du 29 avril 2010. Ce jugement a été confirmé en appel auprès de la Cour d'appel de Versailles
- Arrêt du 26 mai 2011 rendu par la cour d'appel de Paris définissant le mode d'indemnisation du préjudice et nommant un expert (Cf. événements postérieurs)
- Décision du Tribunal de Commerce de Nanterre le 5 août 2011 prolongeant le délai autorisant PARSYS à n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS LEASE PLAN de 16 à 24 mois, soit jusqu'au 30 avril 2012.

Si PARSYS devait en définitive restituer une partie de l'indemnité initialement perçue, la trésorerie disponible n'offrirait pas nécessairement la possibilité d'un tel acte.

2.2 Assignation contre la CARMI Nord Pas de Calais pour résiliation abusive de contrat.

Au titre de la résiliation abusive d'un marché remporté par PARSYS en 2006, la CARMI Nord Pas de Calais a été condamnée le 12 octobre 2010 à indemniser PARSYS à hauteur de 3.37M€. La CARMI a fait appel de la décision du TGI. A titre d'exécution provisoire, PARSYS a reçu un montant de 1,5 M€, enregistré en produit exceptionnel sur l'exercice.

2.3 Procédures engagées par SANIMAT contre PARSYS :

Deux litiges opposent PARSYS à la société SANIMAT :

- pour contrefaçon : SANIMAT a été déboutée en 1ère instance pour irrecevabilité. Une deuxième action a été lancée par SANIMAT. Par jugement du 3 mars 2011, le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré nul le brevet invoqué de SANIMAT et rejeté les demandes de la dite société. Un appel a été formé par SANIMAT.
- pour concurrence déloyale : PARSYS a été condamné en première instance pour un montant de 310 K€, lequel a été versé. Cette condamnation a été confirmée en appel (arrêt du 30 juin 2011). Le litige est terminé.

2.4 Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal portant sur les exercices 2002-2003 à 2008-2009 s'est terminé au cours de l'exercice et se traduit par :

- Une minoration des déficits reportables de 1.746 K€ ;
- Une amende fiscale de 79 K€, provisionnée au cours de l'exercice.

3. Situation de la société

PARSYS est dans la septième année de son plan de continuation, prononcé le 7 juillet 2004 par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Le passif qui résulte de l'arrêté définitif des créances par le juge commissaire, ainsi que l'échéancier de remboursement mis à jour suite à la modification du plan, sont détaillés ci-après en Note 10.

Au 30/09/11, les paiements demandés relatifs à la septième échéance du plan ont été effectués. Le montant non encore payé au 30/09/11 se monte à 134 K€. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 90 K€ et ont été inscrits au poste « autres dettes ».

4. Evénements postérieurs

La 8^{ème} échéance deviendra exigible au mois de juillet 2012 (646 K€)

Dans le cadre du litige avec GLS, l'expert n'a pas rendu son rapport à la date demandée par la Cour d'Appel.

Ce décalage pourrait ne pas permettre à la Cour de rendre un jugement avant l'expiration du délai de 24 mois à l'expiration duquel PARSYS doit reverser les fonds de 6 M€ à GLS.

Note 1 : Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

1.2 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Changement de méthode

Aucun changement n'a été opéré au cours de l'exercice.

1.4 Immobilisations incorporelles

Logiciels acquis :

Ils sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont inscrits à l'actif au poste « concessions, brevets, licences » et amortis suivant le mode linéaire sur douze mois, à l'exception des logiciels techniques particuliers, acquis pour être donnés en location à des clients.

Frais de recherche et développement :

Ils sont portés à l'actif s'ils sont clairement identifiés et s'ils répondent aux critères suivants :

- Sérieuses chances de réussite technique du produit
- Moyens financiers suffisants
- Perspectives de développement commercial permettant la rentabilité du projet

Ils sont composés des frais directement affectables au projet et d'une part de frais directs affectables.

Ils sont amortis sur 5 ans.

1.5 Immobilisations corporelles

Le poste Immobilisations corporelles inclut à la fois des biens utilisés pour les besoins propres de l'entreprise et des biens donnés en location à des tiers pour une durée supérieure à un an (matériels "auto-portés").

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés selon les modalités suivantes :

	Durée	Mode
Aménagement et agencement :	10 ans	Linéaire
Matériel de transport :	3 & 4 ans	Linéaire
Matériel de bureau (autre que matériel informatique) :	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier :	10 ans	Linéaire
Matériel informatique :	3 ans	Linéaire

Les biens utilisés pour les besoins propres de l'entreprise et les biens loués à des tiers (matériel faisant l'objet de contrats de location non re-financés dits "auto-portés") sont amortis selon les mêmes modalités.

Pour les matériels « autoportés », si l'amortissement pratiqué est inférieur à un amortissement linéaire théorique pratiqué sur la durée du contrat, l'écart donne lieu à une provision sur immobilisation couvrant le risque de non valeur des biens en fin de contrat.

1.6 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, déterminée notamment sur la base de l'actif net comptable (valeur mathématique) et des perspectives de rentabilité.

1.7 Stocks

Ce poste inclut :

1.7.1 Stock "longue durée" :

Il s'agit de matériels neufs destinés à être vendus dans des délais courts à des re-financeurs pour faire l'objet de contrats de location de longue durée en cours de mise en place (PARSYS dispose dans la majorité des cas pour ces données de commandes fermes des clients et d'un accord de refinancement). Ces matériels sont valorisés à leur prix d'achat hors taxes.

Dans le cas exceptionnel d'une commande non confirmée par le client, le matériel peut faire l'objet d'une dépréciation, calculée au cas par cas.

1.7.2 Stock "Fin de contrats" :

Il s'agit de matériels d'occasion localisé soit chez les clients, soit chez PARSYS, et rachetés aux re-financeurs en fin de contrat « longue durée ». Ces matériels sont destinés suivant les cas à :

- être revendus au client initial
- être loués au client initial (prolongation du contrat de location initial)
- être revendus sur le marché de l'occasion
- être consolidés dans de nouveaux contrats.

Depuis l'exercice 2003-2004, en raison de l'obsolescence rapide de ces stocks, seuls les matériels acquis sur contrats échus depuis moins d'un an sont valorisés.

Afin de simplifier le processus de prise en compte des dépréciations, le stock est déprécié de façon linéaire sur 12 mois.

1.7.3 Stock d'encours

Il s'agit de matériels issus de contrats en cours rachetés à des re-financeurs et destinés selon les cas, à être :

- revendus aux clients locataires
- inclus dans un nouveau contrat de location avec éventuellement ajout de matériels neufs
- revendus sur le marché de l'occasion.

1.7.4 Stock Santé

Dans le cadre de l'apport de PARSYS à PARSYS TELEMEDECINE, les stocks existants sont restés la propriété de PARSYS. Un contrat d'approvisionnement a été conclu entre les deux sociétés.

Il s'agit :

- des stocks de consommables (pièces détachées)
- des encours de productions de Télécordia et de pièces détachées permettant la production de ceux-ci. Les encours sont à un stade quasi terminal, sachant que les produits ne sont définitivement terminés que juste avant la livraison au client (installation du logiciel).
- des produits finis (quelques articles au stade final)

Ces stocks sont dépréciés en fonction des perspectives de vente et d'obsolescence technologique

1.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées en coût historique. Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation déterminée comme suit :

- les comptes de clients en redressement ou en liquidation judiciaire ont été provisionnés à 100 % du montant hors taxes,
- les créances anciennes, faisant ou non, l'objet de procédures contentieuses de recouvrement engagées par PARSYS ont fait l'objet de provision pour dépréciation appréciée au cas par cas, à hauteur de 50% à 100% du montant hors taxes.

1.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique (FIFO) hors frais d'acquisition. Une dépréciation est calculée le cas échéant pour les ramener à leur valeur d'utilité.

1.10 Dettes financières

Il s'agit :

- des dettes bancaires dont celles issues du plan de continuation
- des financements OSEO
- de découverts bancaires

1.11 Chiffre d'affaires

- Activité Location

Elle consiste à acheter des biens pour les louer à des tiers, puis dans la majorité des cas à céder ces biens et les contrats de locations à un organisme de financement lequel, à la fin du contrat de location, vend les matériels d'occasion à PARSYS qui peut soit les louer ou les vendre au client initial, soit les reprendre pour l'activité de re-marketing. De plus certains matériels en cours ou en fin de contrat sont rachetés pour être cédés dans le cadre d'un nouveau contrat (« consolidation de contrat »).

Le chiffre d'affaires comprend :

- La cession de contrats pour laquelle le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de facturation des cessions aux re-financeurs.
- Les produits de location (matériels autoportés ou prolongations éventuelles en fin de contrat) pour lesquels le chiffre d'affaires est enregistré selon les périodes de location.
- La vente éventuelle de matériels aux clients pour laquelle le chiffre d'affaires est enregistré à la date de livraison des matériels.

- Activité re-marketing

Elle consiste à vendre les matériels d'occasion qui ont été soit repris de l'activité « location », soit achetés auprès de tiers.

Le fait générateur de la comptabilisation du chiffre d'affaires est la date de livraison des matériels.

- Activité santé

Elle consiste essentiellement en la vente de matériel médical. Le fait générateur du chiffre d'affaires est l'installation du produit chez le client. Dans certains cas, des matériels sont placés en dépôt chez des prospects pour validation du produit avant la vente.

Il y a aussi des prestations de service (abonnement pour interprétation d'ECG) pour lesquelles le chiffre d'affaires est pris en fonction des périodes d'abonnement.

1.12 Engagements de retraite

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés du personnel et des mandataires sociaux n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux. Il se monte à 60 K€ au 30/09/11.

Note 2 : Immobilisations

	Valeurs Brutes			
	30/09/2010	Augmentation	Diminution	30/09/2011
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche	1 400 381	0	-1 400 380,66	0
Concessions, brevets, licences	96 963	5 924,00	-37 047,02	65 840
Fonds de commerce	1 586 576	0	-1 586 576,32	0
Autres immobilisations incorporelles	594 650	0	-3 993,00	590 657
Total immobilisations incorporelles	3 678 570	5 924	-3 027 997	656 497
Immobilisations corporelles				
Installations générales constructions	14 483	0	0	14 483
Installations tech, mat et outillages ind.	93 571	0	-38 557,09	55 013
Installations générales agencements, aménagements divers	1 110 575	0	0	1 110 575
Matériel de transport	0	8 026,75	0	8 027
Matériel informatique et mobilier de bureau	357 840	4 339,41	-22 760,22	339 419
Matériels Auto-portés	1 727 507	65 019,60	-644 987,98	1 147 538
Total immobilisations corporelles	3 303 975	77 386	-706 305	2 675 056
Titres de participation	14 500	1 100 000,00	-400 000,00	714 500
Créance sur participations	65 500	10 514,10	-7 287	68 727
Prêts	21 722			21 722
Dépôts	367 040	2 441,35	-325 621,99	43 859
Total immobilisations financières	468 762	1 112 955	-732 909	848 809
Total Général	7 451 307	1 196 265	-4 467 211	4 180 362

	Dépréciations				Net
	30/09/2010	Augmentation	Diminution	30/09/2011	30/09/2011
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche	674 944	140 038,07	-814 982,46	-0,04	0
Concessions, brevets, licences	83 465	3 942,56	-24 513,72	62 894,27	2 946
Fonds de commerce	1 256 525	0,00	-1 256 525,00	0,00	0
Autres immobilisations incorporelles	592 405	2 223,30	-3 993,00	590 635,16	22
Total immobilisations incorporelles	2 607 340	146 204	-2 100 014	653 529	2 968
Immobilisations corporelles					
Installations générales constructions	14 483	0,00	0,00	14 482,66	0
Installations tech, mat et outillages ind.	69 793,30	3 855,72	-18 635,60	55 013,43	0
Installations générales agencements, aménagements divers	971 385	53 433,41	0,00	1 024 818,70	85 757
Matériel de transport	0	2 508,36	0,00	2 508,36	5 518
Matériel informatique et mobilier de bureau	325 012	889,50	-22 471,52	303 430,02	35 989
Matériels Auto-portés	997 211	485 472,38	-641 740,90	840 942,78	306 596
Total immobilisations corporelles	2 377 885	546 159	-682 848	2 241 196	433 860
Titres de participation	0			0	714 500
Créance sur participations	0	0	0	0	68 727
Prêts	0	0	0	0	21 722
Dépôts	0	0	0	0	43 859
Total immobilisations financières	0	0	0	0	848 809
Total Général	4 985 224	692 363	-2 782 862	2 894 725	1 285 636

Les mouvements de dépréciation se ventilent de la façon suivante :

Augmentation des dépréciations	Provisions	Amortissements		TOTAL
		exploitation	exceptionnels	Augmentations
Immobilisations incorporelles	0	146 204	0	146 204
Installations générales constructions		0		0
Installations techniques, matériel et outillage		3 856		3 856
Installations gles, agenc/aménagements divers		53 433		53 433
Matériel de transport		2 508		2 508
Matériel de bureau et informatique, mobilier		890	0	890
Matériels Auto-portés	3 708	481 764	0	485 472
Total immobilisations corporelles	3 708	542 451	0	546 159
Total Général	3 708	688 655	0	692 363
dont provisions exceptionnelles	0			

Diminution des dépréciations	Provisions	Amortissements		TOTAL
		Sorties	reprises	Diminutions
Amortis. frais recherche & dévelop.		-814 982		-814 982
Prov dépr. fonds de commerce	-1 256 525			-1 256 525
Immobilisations incorporelles	-1 256 525	-843 489	0	-2 100 014
Installations générales constructions		0		0
Installations techniques, matériel et outillage		-18 636		-18 636
Installations gles, agenc/aménagements divers		0		0
Matériel de transport		0		0
Matériel de bureau et informatique, mobilier		-22 472	0	-22 472
Matériels Auto-portés	-78 596	-563 145	0	-641 741
Total immobilisations corporelles	-78 596	-604 252	0	-682 848
Total Général	-1 335 121	-1 447 741	0	-2 782 862
dont exceptionnel	-1 256 525			

La diminution des postes « fonds de commerce » et « recherche développement » sont consécutifs aux apports à PARSYS TELEMEDECINE.

Les mouvements de titres de participation s'analysent ainsi :

- Apport en capital par apport en nature à PARSYS TELEMEDECINE pour 1.100 K€
- Cession de titres à un investisseur pour 400 K€

Au 30/09/11, PARSYS détient :

- 45% de ALTERNIUM (société de droit italien) (Valeur Brute 4,5 K€)
- 41,52% de PARSYS TELEMEDECINE (valeur brute 710 K€)

Le poste « créances rattachées à des participations » au 30 septembre 2011 correspond principalement aux avances faites à la filiale ALTERNIUM pour 65 K€.

Note 3 : Stocks

	30/09/10			30/09/11		
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Stocks de consommables			-			-
Stock "longue durée" (1)	796 647	- 103 361	693 286	672 127	- 205 016	467 111
Stock Fin de contrat	163 846	- 64 766	99 080	154 582	- 91 683	62 899
Stock Santé	1 034 137	- 502 800	531 336	963 316	- 717 002	246 314
TOTAL	1 994 630	- 670 927	1 323 703	1 790 025	- 1 013 700	776 324
(1) dont stock d'encours	124 230	-103 361	20 869	404 972	-204 000	200 973

Note 4 : Etat des échéances des créances

	Montant brut au bilan	Montant à moins d'un an	Montant à plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Prêts	21 722	-	21 722
Créances rattachées à des participations	68 727	3 227,41	65 500
Autres immobilisations financières	43 859	-	43 859
De l'actif circulant			
Clients douteux et litigieux	15 092	-	15 092
Créances clients	2 666 050	2 666 050	-
Avances et acomptes versés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	500	500	-
Organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéficiaires (1)	92 951	92 951	-
Taxe sur la valeur ajoutée	133 775	133 775	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	100 838	100 838	-
Charges constatées d'avance	82 585	82 585	-
Total général	3 226 100	3 079 927	146 173

(1) crédit impôt recherche

Note 5 : Créances clients

Le poste créances clients à la date de clôture comporte un montant de 120 K€ au titre de factures à établir au 30 septembre 2011.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation déterminée selon les modalités indiquées en note 1.8.

Les dotations et les reprises aux provisions sur créances clients se montent à :

- reprise de provisions 15 K€
- dotations aux provisions 48 K€

Les reprises de provisions ont été utilisées à hauteur de 5 K€.

Note 6 : Valeurs mobilières & Disponibilités

Les valeurs mobilières sont composées de SICAV de trésorerie pour 899 K€ pour lesquelles la plus-value latente est insignifiante au 30 septembre 2011.

Note 7 : Charges et produits constatées d'avance

Charges : Il s'agit de la quote-part de frais et charges payés au 30 septembre 2011, se rapportant à la période suivante (assurance, loyers...).

Produits : Il s'agit de quote-part de loyers ou de prestations facturés d'avance

Note 8 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

A	1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectation	- 1 744 759
	2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	- 14 779 243
	3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	- 16 524 002
<hr/>		
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N :	
	1 Variation du capital	
	2 Variation des autres postes	
<hr/>		
C	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	- 16 524 002
<hr/>		
D	Variations en cours d'exercice :	
	1 Variation du capital	
	2 Variations des primes , réserves, report à nouveau (titres autocontrôle)	
	3 Variation des provisions relevant des capitaux propres	
	4 Contrepartie des réévaluations	
	5 Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement	
	6 Autres variations	
<hr/>		
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	- 16 524 002
<hr/>		
F	Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	
<hr/>		
G	dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
<hr/>		
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	
<hr/>		
I	Résultat de l'exercice	- 519 713
<hr/>		
J	Capitaux propres avec résultat de période	- 17 043 715

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de la période	créés pendant la période	Remboursées pendant la période	
Actions ordinaires	1 541 667			3,00
dont détenues par les salariés				
dont actions propres				
Actions amorties				
Action à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				
Total	1 541 667			3,00

Le résultat par action de la période est de -0,3 EUR.

Options de souscription d'actions émises : Néant

Compte tenu des droits de vote doubles existant, le nombre total de droits de vote au 30/09/11 s'établit à 2.381.549.

Aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 derniers exercices clos.

Note 9 : Provisions

	30/09/2010	Dotations	Reprises	30/09/2011
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour litiges, risques et charges	10 409 241	145 706,36	-39 607,00	10 515 341
Autres provisions pour risque	0	0,00	0,00	0
Provision pour dépréciation du fonds commerce	1 256 525	0,00	-1 256 525,08	0
Provisions / immobilisations	77 927	3 708,02	-78 595,85	3 039
Provisions titres de participations	0	0,00	0,00	0
Provisions stocks et en-cours	670 927	865 059,17	-522 285,83	1 013 700
Provisions comptes clients	27 622	48 219,00	-15 003,31	60 838
Provisions pour dépréciation des autres créances	0	0,00	0,00	0
Provision pour dépréciation des VMP	0	0	0	0
Total Général	12 442 242	1 062 693	-1 912 017	11 592 918

	Dotations			Reprises		
	Exploitation	Financière	Exceptionnelle	Exploitation	Financière	Exceptionnelle
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	29 000	-	116 706	34 000	-	5 607
Provisions sur immobilisations	3 708	-	-	78 596	-	1 256 525
Provisions titres de participations	-	-	-	-	-	-
Provision Compte courant	-	-	-	-	-	-
Provisions stocks et en-cours	865 059	-	-	522 286	-	-
Provisions comptes clients	48 219	-	-	15 003	-	-
Provisions sur autres créances	-	-	-	-	-	-
Provision sur actions propres	-	-	-	-	-	-
Total	945 986	-	116 706	649 885	-	1 262 132

Les reprises de provisions correspondent à des utilisations de provisions sauf pour les suivantes :

- 34 K€ de charge sur dénouement de contrats de location
- 9 K€ de risque clients

9.1 Provision pour risque et charges :

D'un montant de 10.515 K€ à la date de clôture, elle est destinée à couvrir notamment :

Des litiges :

- Litiges portés devant le Conseil des Prud'hommes en vue de couvrir les demandes des salariés qui s'avèreront recevables. Seul le montant estimé recevable ou pour lequel une décision a été rendue a été provisionné y compris honoraires de procédure, représentant 100 K€.
- Litige relatif à un contrat de location pour 10 K€

Des charges :

- Charge sur le dénouement de certains actifs : 2 K€
- Risque EFSI consécutif à la décision de la cour de cassation de casser le jugement d'appel qui avait octroyé à PARSYS des dommages et intérêts de 10.292 K€ et de le renvoyer pour ré-estimation du préjudice subi.
- Appel en garantie d'un transporteur dans le cadre de la loi Gayssot pour 19 K€
- Risque social et fiscal suite à contrôle pour 92 K€

9.2 : Provision sur immobilisations

Provision de 3 K€ pour couvrir des pertes à venir sur certains contrats de location.

9.3 : Provisions sur stocks et en-cours :

Elles concernent :

- Pour l'activité location, les stocks de « valeurs résiduelles », soit 92 K€ dont stock en re-marketing 84 K€ et les stocks d'encours, soit 204 K€.
- Pour l'activité santé, les stocks de matières consommables pour 214 K€ eu égard au risque de non utilisation de certaines pièces et les stocks d'encours de 502 K€ eu égard au risque de mévente (provisions forfaitaires).

9.4 : Provisions Clients :

Elles concernent les créances clients inscrites en douteux et les créances non encore enregistrées en client douteux mais présentant un risque de non-recouvrement.

Les clients douteux concernent seulement les créances détenues en propre par PARSYS, à l'exclusion des créances des contrats en mandats de facturation, pour lesquels le risque est supporté par les re-financeurs.

Note 10 : Etat des échéances des dettes

	Montant brut au bilan	dont échéancier plan continuation	Montant à moins d'un an	Montant de 1 à 5 ans
Dettes financières (A)	3 052 980	2 653 941	504 729	2 548 251
Auprès des établissements de crédit	2 661 692	2 653 941	225 287	2 436 405
Dont :				
- à un an au maximum à l'origine	7 751		7 751	-
- à plus d'un an à l'origine	2 653 941	2 653 941	217 536	2 436 405
Dépôts Reçus	253 288		200 692	52 596
Autres Emprunts et dettes financières diverses	138 000	-	78 750	59 250
Dettes d'exploitation (B)	8 176 643	4 927 098	3 759 934	4 416 709
Avances et acomptes reçus	358 986	-	358 986	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 773 092	1 339 339	2 579 239	1 193 852
Personnel et comptes rattachés	101 311	-	101 311	-
Sécurité sociale, autres organismes	1 106 323	994 257	262 715	843 608
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 470 197	2 276 428	380 362	2 089 835
Etat : autres impôts, taxes assimilées	366 735	317 074	77 321	289 413
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Dettes diverses (C)	1 391 676	519 001	918 082	473 593
Autres dettes	1 141 506	519 001	667 912	473 593
Produits constatés d'avance	250 170		250 170	-
Total général (A+B+C)	12 621 299	8 100 040	5 182 745	7 438 554

dont dettes garanties par des sûretés réelles : nantissement du fonds de commerce et de la marque

Il n'existe aucune dette à plus de 5 ans

Les passifs à apurer dans le cadre du plan de continuation sont classés selon leur nature d'origine. Ces dettes sont remboursables selon l'échéancier suivant (en KE) :

N°d'échéance	8	9	10
Au 30/09/11	Echu	juillet-12	juillet-13
8 100	134	645	3 615
			3 706

Au 30/09/11, les paiements demandés relatifs à la septième échéance du plan ont été effectués. Le montant non encore payé au 30/09/11 se monte à 134 K€. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 90 K€ et ont été inscrits au poste « autres dettes ».

Dettes financières

Les dettes envers les établissements de crédit se composent :

- des intérêts à payer pour 8 K€,
- du passif à apurer pour 2.654 K€.

Les autres emprunts et dettes financières diverses sont des dettes conditionnelles envers OSEO de 138 K€ (Remboursable à compter de mars 2012)

Fournisseurs et comptes rattachés

Les échéances des dettes fournisseurs s'établissent comme suit :

Échéance	Solde dettes fournisseurs
Terme échu	174 686
de 0 à 30 jours	22 979
de 30 à 60 jours	1 076
+ 60 jours	150 631
Non échu	2 259 067
Passif plan de continuation	1 339 339
TOTAL	3 773 092

Les dettes non échues comportent :

- des avances pour 69 K€
- des dettes à 30 jours pour 1.172 K€
- des dettes à 60 jours pour 345 K€
- des factures non parvenues pour 810 K€

Autres dettes

Les autres dettes de 773 K€ sont constituées principalement :

- de mandats de gestion pour 525 K€
- de dettes à apurer relatif aux clients de 519 K€.

Note 11 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir.

Charges à payer	30-sept-11	30-sept-10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-1 024 015	-739 517
Avoirs à établir	-4 872	0
Autres dettes		
Dettes fiscales et sociales	-162 525	-175 917
TVA	0	0
Intérêts courus	-7 751	-682
Total	-1 199 163	-916 116
Produits à recevoir		
Créances clients et comptes rattachés	120 016	14 170
autres créances	0	0
Avoir à recevoir	2 211	612
Etat	92 951	385 365
Total	215 177	400 147

Note 12: Résultat financier (en K€)

	30/09/11	30/09/10
Produits financiers		
Intérêt comptes bancaires	6	0
revenu des VMP	3 257	9 479
Autres produits financiers	7 769	9 231
Reprise sur provision		
Total	11 032	18 709
Charges financières		
Intérêts bancaires	-28 324	-34 839
Intérêt comptes courants	0	0
Autres charges financières	-531	-23
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Total	-28 855	-34 862
Résultat financier	-17 822	-16 153

Note 13 : Résultat exceptionnel (en KE)

Sont inscrites principalement en résultat exceptionnel les opérations en rapport avec :

- le redressement judiciaire
- des procédures contentieuses
- les sorties d'immobilisations
- des opérations non liées à l'activité récurrente de la société

Synthèse du résultat exceptionnel	Exercice 2010/2011		Exercice 2009/2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Honoraires de procédures	314			
Produits et charges sur établissement fermé en Espagne	37	122		
Abandon de créance / dettes plan continuation				271
Licenciements & litiges sociaux			401	341
Indemnité GLS			10 292	
Litiges commerciaux		25	17	8
Litige Sanimat	68			
Indemnité reçue litige CARM		1 500		
Appels en garantie Loi Gayssot	30	6		
Apport du fonds de commerce à Parsys Télémedecine et cession de titres consécutive	2 605	2 757	1 257	
Pénalités fiscales	79			
Pénalités sociales	13			
Régularisation de salaires	24			
Divers	0	28	2	61
Total	3 170	4 438	11 969	681
dont opération de gestion	449	1 651	319	315
opération sur capital	2 605	1 525	1	2
provisions	117	1 262	11 649	364
Net	1 268		-11 287	

Note 14 : Engagements hors-bilan

	en K€	
	30/09/11	30/09/10
<u>Engagements donnés</u>		
Rachat de valeurs résiduelles	39	69
Il s'agit du montant des "valeurs résiduelles" de matériels que PARSYS s'est engagée à racheter auprès des refinanceurs à l'échéance des contrats de location "longue durée". Cette valeur représente le maximum des engagements de PARSYS.		
Nantissement de fonds de commerce et de marque au profit du Crédit Lyonnais	1 830	1 980
Reversement à ING de loyers futurs sur un client suite à la cession à ING de la chaîne de loyers	253	475
Versement d'un complément de prix sur achats des titres PARSYS SANTE aux minoritaires en fonction des bénéfices futurs de l'activité SANTE et de la situation nette déterminés comme si la société n'avait pas fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine.	mémoire	mémoire
Total engagements donnés	2 122	2 524
<u>Engagements réciproques</u>		
Versement des loyers jusqu'à la prochaine échéance triennale	231	296
Total engagements réciproques	231	296
<u>Engagements reçus</u>		
néant		
Positions sur instruments financiers : Néant		

Il n'a été procédé à aucune provision pour risque au titre des engagements de rachat de valeurs résiduelles, la valeur estimée future de revente des matériels concernés étant supérieure au prix de rachat contractuel.

Le montant des engagements en matière de retraite est mentionné au § 1.12

Note 15 : Impôts sur les sociétés

Variation des impôts différés ou latents

Nature	Début de période		Ajustements			Variations de l'exercice		Fin de période	
	Actif	Passif	Résultat Fiscal antérieur	Perte des déficits Parsys Santé	Incidence contrôle fiscal	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels									
1. Provisions réglementées									
2. Subventions d'investissements									
3. Charges non déductibles temporairement									
- Taxes diverses à déduire l'exercice suivant	7 180					6 736	7 180	6 736	
- Provisions à déduire ultérieurement	39 074		3 430 673			303 642	13 202	3 760 187	
4. Produits non taxables temporairement									
5. Charge déduite (ou produit imposée) fiscalement et non encore comptabilisée									
TOTAL I	46 254	0				310 379	20 382	3 766 923	0
II. Eléments à imputer									
1. Déficit reportables	11 215 734		-3 430 673	-330 518	-582 127	-211 879		6 660 537	
2. Moins value latente									
3. Autres									
TOTAL II	11 215 734	0				-211 879	0	6 660 537	0

Impôt calculé au taux de 33,33 %

La perte des déficits issus de Parsys Santé est liée à l'apport de l'activité santé à Parsys Télémedecine, moins de 3 ans après la réalisation de la transmission universelle de patrimoine de Parsys Santé.

L'impôt comptabilisé correspond a du crédit impôt recherche.

Note 16 : Participation des salariés

Aucune participation des salariés n'est due au titre de l'exercice, le résultat de la période faisant apparaître une perte fiscale.

Note 17 : Répartition des effectifs

	Effectifs moyens		30/09/11	30/09/10
	30/09/11	30/09/10		
Cadres	16	20	14	16
non cadres	10	14	9	13
Total effectif	26	35	23	29
Dont Santé	3		0	5

Note 18 : Ventilation du chiffre d'affaires par activité (en K€)

Activité	exercice 2010-2011	exercice 2009-2010
Location dont fin de contrat	4 724	5 271
Remarketing	1 058	976
Consulting et divers	37	215
Santé	120	0
Refacturation Intra-Groupe et pour compte	1 107	0
Total	7 046	6 462

Note 19 : Filiales et participations (en K€)

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société astreinte à publication	Capital	Capitaux propres autres que capital	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Quote part du capital détenu	Résultats du dernier exercice
Alternium	10	-48	4	4	45,00%	-40
Parsys Télémedecine	1 710	44	710	710	41,52%	44

(suite)	Dividende encaissé	CA HT du dernier exercice	avals et caution	Avances consenties	Créances clients
Alternium	0	595	0	65	66
Parsys Télémedecine	0	783	0	3	227

Note 20 : Opérations réalisées avec les parties liées (en K€)

Opérations réalisées avec les sociétés liées (k€)	Adif	Passif	Produits	Charges
ALTERNIUM				
Créances sur participations	65			
Clients	66			
Chiffre d'affaires			69	
SCPS				
Créances sur participations				
Clients				
Fournisseurs		34		
Autres achats et charges externes				255
Chiffre d'affaires				
PARSYS TELEMEDECINE				
Créances sur participations	3			
Clients	237			
Fournisseurs		281		
Autres achats et charges externes				524
Chiffre d'affaires			666	
TOTAL	371	315	735	779

SCPS est la société mère de PARSYS SA. Les charges correspondent à des prestations de service (convention réglementée).

ALTERNIUM est filiale de PARSYS. Les produits facturés sont des ventes de matériel.

Concernant PARSYS TELEMEDECINE, les produits facturés comprennent pour 180 K€ les prestations de services rendues par PARSYS SA à sa filiale (convention réglementée). Les autres produits et achats concernent le dénouement de certaines opérations refacturées à l'euro entre les deux entités.

Note 21 : Rémunérations des organes de direction

Le montant global des rémunérations brutes versées aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'est élevé au cours de l'exercice à 210 K€.

Note 22 : Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant de la rémunération inscrite en charge de l'exercice se monte à 105 K€.

Note 23 : Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	30/09/2011	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
	€	€	€	€	€
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	4 625 001	4 625 001	4 625 001	4 625 001	4 625 001
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 541 667	1 541 667	1 541 667	1 541 667	1 541 667
- à dividende prioritaire					
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	7 045 785	15 117 460	19 032 892	17 892 201	24 184 883
Résultat avant impôts, participation, Dotations amortissements et provisions	(729 688)	930 040	17 239	638 670	(1 428 560)
Impôt sur les bénéfices	(49 306)	(197 606)	0	9 300	48 750
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Dotations amortissements et provisions	(160 669)	(9 467 177)	(126 943)	79 139	(1 779 861)
Résultat net	(519 713)	10 594 823	144 182	550 231	302 551
Résultat distribué	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, mais Avant dot.amortissements et provisions	-0,44	0,73	0,01	0,41	-0,96
Résultat après impôts, participation, dot.amortissements et provisions	-0,34	6,87	0,09	0,36	0,20
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	26	40	42	44	49
Masse salariale	1 077 760	1 662 448	1 693 919	1 972 177	2 040 300
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	487 829	764 764	770 589	859 567	922 801

François BOUEIL
24 rue Louis Girard
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

IDF Expertise & Conseil
Membre de Nexia International
31 rue Henri Rochefort 75017 PARIS

Parsys

Société Anonyme au capital de 4 625 001 €
Siège Social : 1-3, rue Jean Richepin – 93 160 Noisy Le Grand

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Parsys, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le groupe a comptabilisé en produits exceptionnels le montant de 1,5 M€ obtenu en décembre 2010, à titre d'exécution provisoire, en 1^{ère} instance, dans le cadre du litige opposant la société à la CARMi (Caisse Régionale de la Sécurité Sociale dans les Mines du Nord Pas de Calais) sur le fondement de la rupture abusive d'un contrat (cf. paragraphe 2.2. des Litiges en cours). Cette décision fait actuellement l'objet d'un appel et la somme perçue ne constitue donc pas un produit certain. Le principe de prudence aurait dû conduire la société à attendre la décision de la Cour d'Appel avant de traduire dans ses comptes les impacts potentiellement positifs de ce litige.

Par ailleurs, le groupe a comptabilisé à l'actif du bilan les frais de développement relatifs à l'activité santé pour un montant net, après amortissements et dépréciations, de 0,9 M€. Sur la base du budget de trésorerie qui nous a été présenté par la direction et compte tenu des incertitudes liées au dénouement des litiges présentés au paragraphe 2 du préambule de l'annexe, nous ne sommes pas en mesure d'estimer si la société dispose à ce jour des moyens financiers lui permettant de mener à terme les projets engagés, dans des conditions de rentabilité commerciale compatibles avec les besoins de liquidité à court terme de la société.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la

situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés en annexe :

- Le paragraphe «4- Situation de la société Parsys » présenté en préambule de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.
- Le paragraphe « 2- Litiges en cours » du préambule de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau du groupe ainsi que leur traduction comptable.
- Le paragraphe « 5 - Evènements postérieurs » du préambule de l'annexe précise le retard pris en ce qui concerne la remise du rapport d'expertise dans le cadre le cadre du litige avec la société GLS Lease Plan, et les conséquences potentielles en termes de trésorerie.
- Les notes « 21 – Impôts différés », « 35 – Impôts différés actif » et « 51 – Impôt sur les sociétés » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation des impôts différés actifs.
- Les paragraphes «Faits caractéristiques de la période » et « Evènements postérieurs » et les Notes « 8 – Tests de dépréciation » et « 12 – Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des immobilisations incorporelles.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport :

- Les paragraphes « Faits caractéristiques de la période – 4- Situation de la société Parsys » et «5 - Evènements postérieurs » de l'annexe exposent l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société Parsys au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

- Le paragraphe « Faits caractéristiques de la période - 2- Litiges en cours » de l'annexe présente l'avancement des principaux litiges existant au niveau du groupe. Votre groupe constitue à ce titre et plus généralement dans le cadre de ses activités (cf. Notes 19, 20, 42 et 47 de l'annexe) des provisions.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à vérifier que l'annexe donne une information pertinente sur les risques et litiges.

- Le paragraphe « Faits caractéristiques de la période » et les Notes « 8 – Tests de dépréciation » et « 12 – Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les principes de comptabilisation à l'actif et d'évaluation des frais de développement et des immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement ou dépréciation et pour la vérification de la valeur actuelle. Nous avons notamment dans ce cadre obtenu le rapport d'Expert ainsi que le rapport du Commissaire aux Apports rédigés dans le cadre de l'opération d'apport de la branche d'activité santé à la société PARSYS TELEMEDICINE : ces valorisations ont notamment servi à l'entrée de nouveaux associés au capital de cette dernière société. Nous nous sommes enfin assurés que les notes correspondantes de l'annexe fournissent une information appropriée, notamment sur le caractère à ce jour non profitable de l'activité à laquelle se rattachent ces coûts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Vélizy-Villacoublay et Paris, le 8 février 2012

IDF Expertise & Conseil

Représentée par

Eric CHAPUS

François BOUEIL

PARSYS SA

Société anonyme au capital de 4 625 001 euros

Siège social: 1-3, rue Jean Richepin -93160 Noisy Le Grand

RCS Bobigny B 382 824 738

COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2011

I.	BILANS CONSOLIDES	55
II.	COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES	56
III.	TABLEAUX DE FINANCEMENT CONSOLIDES	57
IV.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	58
V.	ETAT DE RESULTAT GLOBAL.....	58
VI.	ANNEXE.....	59

Approbation des comptes
Faits caractéristiques de la période
Evènements postérieurs

A. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1)	Cadre général	63
2)	Méthodes comptables	63
3)	Périmètre de consolidation	63
4)	Regroupements d'entreprises	64
5)	Date d'arrêt des comptes des sociétés.....	64
6)	Conversion des transactions libellées en devises	64
7)	Recours à des estimations.....	64
8)	Tests de dépréciation	65
9)	Dettes issues du plan de continuation	65
10)	Ecarts d'acquisition - Goodwill.....	65
11)	Immobilisations.....	66
12)	Immobilisations incorporelles	66
13)	Immobilisations corporelles	66
14)	Titres mis en équivalence	66
15)	Autres actifs financiers non courants.....	67
16)	Stocks et en-cours de production industrielle.....	67
17)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	68
18)	Intérêts minoritaires.....	69
19)	Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel.....	69
20)	Autres provisions pour risques et charges.....	69
21)	Impôts différés	69
22)	Actifs et passifs courants et non courants	70
23)	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnés.....	70
24)	Revenus	70
25)	Résultat opérationnel courant.....	71
26)	Charges ou produits opérationnels non courants.....	71
27)	Coût de l'endettement financier net.....	71
28)	Résultat par action.....	71

B. Périmètre de consolidation

C. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

29) Ecarts d'acquisition - Goodwill.....	72
30) Immobilisations incorporelles	73
31) Immobilisations corporelles	74
32) Titres mis en équivalence	75
33) Autres actifs financiers non courants.....	76
34) Autres actifs non courants.....	76
35) Impôts différés actif	76
36) Stocks et en-cours	77
37) Clients	77
38) Autres actifs courants	78
39) Capitaux propres.....	78
40) Emprunts auprès des établissements de crédit, endettement financier net et instruments financiers	78
41) Autres passifs non courants.....	83
42) Provisions non courantes	83
43) Impôts différés passif.....	84
44) Fournisseurs et comptes rattachés	84
45) Dettes fiscales et sociales.....	84
46) Autres dettes courantes	85
47) Provisions courantes.....	85
48) Passif d'impôt exigible	85
49) Informations sectorielles.....	86
50) Autres produits et charges opérationnels non courants	87
51) Impôt sur les sociétés	87
52) Résultat par action.....	88
53) Engagements au titre d'obligations contractuelles, engagements hors bilan et passifs éventuels	89
54) Effectif et droit à la formation	89
55) Informations relatives aux parties liées.....	90
56) Charges financières.....	90

I. BILANS CONSOLIDÉS

(en euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010
Ecarts d'acquisition - Goodwill	29)	0	5 531
Immobilisations incorporelles	30)	906 843	1 064 139
Immobilisations corporelles	31)	487 760	926 091
Immeubles de placement		0	0
Titres mis en équivalence	32)	0	872
Autres actifs financiers non courants	33)	131 081	454 262
Autres actifs non courants	34)	0	0
Impôts différés	35)	290 458	520 964
ACTIFS NON COURANTS		1 816 142	2 971 858
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder		0	0
Stocks et en-cours	36)	981 929	1 323 703
Clients	37)	2 911 144	806 261
Autres actifs courants	38)	466 620	745 997
Actif d'impôt exigible		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40)	1 155 791	767 283
ACTIFS COURANTS		5 515 484	3 643 243
TOTAL DEL'ACTIF		7 331 625	6 615 102
Capital	39)	4 625 001	4 625 001
Réserves consolidés		-19 972 882	-2 369 408
Ecarts de conversion		0	0
Résultat net part du groupe		-998 631	-17 603 474
Capitaux propres part du groupe		-16 346 512	-15 347 881
Intérêts des minoritaires		857 661	0
CAPITAUX PROPRES	IV	-15 488 851	-15 347 881
Emprunts auprès des établissements de crédit	40)	2 157 275	2 251 859
Autres passifs non courants	41)	4 434 340	4 895 972
Provisions non courantes	42)	10 462 852	10 452 864
Impôts différés	43)	290 458	520 964
PASSIFS NON COURANTS		17 344 926	18 121 658
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente		0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	40)	214 928	246 197
Emprunts et dettes financières divers	40)	78 750	0
Fournisseurs	44)	2 438 535	2 422 607
Dettes fiscales et sociales	45)	871 270	558 839
Autres dettes courantes	46)	1 740 097	595 881
Provisions courantes	47)	131 494	15 000
Passif d'impôt exigible	48)	476	2 800
PASSIFS COURANTS		5 475 551	3 841 325
TOTAL DU PASSIF		7 331 625	6 615 102

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

II. COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(en euros)	Notes	30/09/2011	30/09/2010
Chiffre d'affaires	49)	6 638 213	6 679 604
Autres produits opérationnels		353 690	24 611
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	49)	6 991 902	6 704 215
Charges opérationnelles :			
Achats consommés		-4 054 681	-4 495 708
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		125 520	-132 705
Charges externes		-1 931 147	-2 219 123
Charges de personnel		-1 621 625	-1 996 274
Impôts et taxes		-102 533	-148 013
Dotations nettes aux amortissements		-746 829	-1 132 256
Dépréciation d'actifs net des reprises :			
Sur goodwill		0	0
Sur immobilisations		-133 915	-73 816
Sur actifs financiers		0	0
Sur actifs courants		-375 989	-422 392
Pour risques et charges		-5 394	213 406
Autres charges opérationnelles		-26 214	-174 638
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	49)	-1 880 905	-3 877 303
Autres produits et charges opérationnels non courants	50)	1 171 259	-10 020 789
RESULTAT OPERATIONNEL		-709 646	-13 898 092
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		10 855	16 685
Coût de l'endettement financier brut		-28 324	-34 839
Coût de l'endettement financier net	56)	-17 469	-18 154
Autres produits financiers		178	2 024
Autres charges financières		-369 088	-447 133
Autres produits et charges financiers ⁽¹⁾⁽²⁾	56)	-368 911	-445 109
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		-15 508	1 903
RESULTAT AVANT IMPOTS		-1 111 533	-14 359 451
Charge d'impôt sur le résultat	51)	26 543	-3 244 023
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-1 084 990	-17 603 474
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère		-998 631	-17 603 474
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires		-86 359	0
Résultat net par action en euros		-0,65	-11,42
Résultat dilué par action en euros		-0,65	-11,42
(1) dont profit (pertes) de change		-360	2 001
(2) dont actualisation des créances		-368 557	-447 109

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

III. TABLEAUX DE FINANCEMENT CONSOLIDÉS

(en euros)	30/09/11	30/09/10
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 084 990	-17 603 474
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	998 122	11 010 272
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	15 508	-1 903
Abandon de créances	0	-255 674
Coût de financement	397 412	481 971
Produits financiers	-11 032	-18 709
Impôt sur les sociétés	-26 543	3 244 023
(Plus-values), moins-values de cession et de dilution	-55 980	-882
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	232 497	-3 144 377
Variation des stocks	423 616	395 316
Variation des clients	-2 104 882	7 787 543
Variation des fournisseurs	-23 318	-4 336 814
Variation des autres actifs et passifs courants	1 464 560	-1 050 071
Impôt sur le résultat (payé) remboursé	0	0
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE OPERATIONELLE	-7 527	-348 403
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-251 602	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-115 358	-954 016
Acquisitions d'immobilisations financières	-2 441	-299 452
Cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles	0	2 339
Cessions d'immobilisations financières	325 622	16 741
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	
Incidence des variations de périmètre	400 000	
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement et variation des autres actifs non courants	0	
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	356 220	-1 234 388
Remboursement des créanciers	-511 094	-898 205
Remboursement des Comptes courants d'actionnaires	0	0
Augmentation de capital	600 000	0
Acquisitions d'avances conditionnées	0	138 000
Remboursement d'emprunts	0	0
Intérêts reçus	11 032	18 709
Intérêts payés	-28 855	-34 862
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	0	0
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DE FINANCEMENT	71 084	-776 358
VARIATION DE TRESORERIE	419 777	-2 359 149
TRESORERIE NETTE		
à l'ouverture	728 263	3 087 411
à la clôture	1 148 040	728 263
Dont :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 155 791	767 283
Découverts bancaires	-7 751	-39 020

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

IV. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)	Capital	Primes	Autres réserves	Résultat part du groupe	Actions propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 30/09/2009	4 625 001	6 431 369	-15 552 205	6 751 427	0	2 255 593		2 255 593
Variations reconnues directement en capitaux propres :								
Autres						0		0
Résultat consolidé de l'exercice				-17 603 474		-17 603 474		-17 603 474
Affectation du résultat			6 751 427	-6 751 427		0		0
Au 30/09/2010	4 625 001	6 431 369	-8 800 778	-17 603 474	0	-15 347 881	0	-15 347 881
Variations reconnues directement en capitaux propres :								
Autres						0		0
Résultat consolidé de l'exercice				-998 631		-998 631	-86 359	-1 084 990
Affectation du résultat			-17 603 474	17 603 474		0		0
Variation de capital							600 000	600 000
Variation de périmètre							344 020	344 020
Au 30/09/2011	4 625 001	6 431 369	-26 404 252	-998 631	0	-16 346 512	857 661	-15 488 851

V. ETAT DE RESULTAT GLOBAL

Etat de Résultat Global	30/09/2011	30/09/2010
Résultat de l'ensemble consolidé	-1 084 990	-17 603 474
Résultat global de l'ensemble consolidé	-1 084 990	-17 603 474
Attribuable à :		
actionnaires de PARSYS	-998 631	-17 603 474
participations ne donnant pas le contrôle	-86 359	

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers consolidés

VI. ANNEXE

Approbation des comptes

Les comptes sociaux et consolidés ont été arrêtés par le directoire en date du 22 décembre 2011 et approuvés par le conseil de surveillance le 4 janvier 2012. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

Faits caractéristiques de la période

1. Activité du groupe PARSYS :

L'activité du groupe PARSYS se ventile en une activité locative, qui est l'activité traditionnelle de PARSYS et une activité santé, débutée en août 2006 et encore en phase de décollage.

L'activité location consiste à acheter des biens pour les louer à des tiers, puis dans la majorité des cas à céder ces biens et les contrats de locations à un organisme de financement lequel, à la fin du contrat de location, vend les matériels d'occasion à PARSYS qui peut soit les louer ou les vendre au client initial, soit les reprendre pour les revendre. De plus certains matériels en cours ou en fin de contrat sont rachetés pour être cédés dans le cadre d'un nouveau contrat (« consolidation de contrat »). Dans certains cas des matériels sont achetés auprès de tiers pour être revendus en l'état.

L'activité Santé consiste essentiellement en la vente de matériel médical.

La structure juridique du groupe a évolué comme suit au cours de l'exercice :

- Le 20/04/11 avec effet au 01/04/11, l'activité Santé a été apportée à la société PARSYS TELEMEDECINE par apport en nature pour une valeur de 1.100 K€. Le capital de PARSYS TELEMEDECINE a été augmenté de ce montant et 110.000 actions nouvelles intégralement souscrites par PARSYS ont été créées.
- Le 03/05/11, PARSYS a cédé 40.000 actions de PARSYS TELEMEDECINE à un investisseur.
- le 25/05/11, cet investisseur a souscrit pour 600 K€ à une augmentation de capital en numéraire qui lui a été réservée.

Ainsi au 30/09/11, la composition du groupe PARSYS est la suivante :

- PARSYS SA (société mère)
- PARSYS TELEMEDECINE détenue à 41,52% et intégrée globalement eu égard à la prédominance de l'équipe dirigeante de PARSYS dans cette filiale (dirigeant commun, équipes communes)
- ALTERNIUM détenue à 45% et mise en équivalence.

Les principaux faits relatifs à l'activité sont les suivants :

- Activité locative

Le volume d'affaires est en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (le CA passe de 6,5 M€ à 5,8 M€). Dans le même temps, la Marge Brute, calculée après dépréciation des matériels autoportés et des provisions sur stocks (554 K€ contre 610 K€ l'exercice précédent) a légèrement progressé, s'établissant à 1,6 M€ contre 1,5 M€ pour l'exercice 2009/2010.

La réduction des coûts d'exploitation s'est poursuivie au regard de l'exercice précédent, grâce à une baisse continue des frais de personnel qui passent de 1,8 à 1,4 M€ et des charges externes qui passent de 1,6 M€ à 1,5 M€.

L'activité locative, après une réaffectation de certains de ses coûts communs avec l'activité Santé pour 360 K€, génère une perte d'exploitation de 1.025 K€ contre 1.814 K€ l'exercice précédent.

- Activité Santé

Cette activité est en phase de décollage. Elle a généré sur la période un chiffre d'affaires de 903 K€ contre 218 K€ l'exercice précédent et une Marge Brute, calculée après dépréciation des stocks (214 K€) de 404K€ (-451 K€ l'exercice précédent) au regard des éléments d'exploitation suivants :

- Activation de recherche développement de 246 K€
- charges externes de 482 K€
- impôts et taxes de 7 K€
- frais de personnel de 240 K€
- réaffectation de coûts de l'activité locative (services communs) 360 K€
- dotations aux amortissements et provisions 301 K€ (essentiellement lié aux frais de recherche développement)

Au total l'activité santé génère un résultat opérationnel courant négatif de -855 K€ contre - 2.064 K€ l'exercice précédent.

- Eléments non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants d'un montant de 1,2 M€ incluent notamment la prise en compte du produit de 1,5 M€ reçu à titre d'exécution provisoire suite à jugement de 1^{ère} instance dans le cadre du litige exposé au 2.2 ci dessous.

- Eléments financiers

D'un montant négatif de 386 K€, le résultat financier inclut 369 K€ de coût d'actualisation des créances à long terme.

2. Litiges en cours

Les procédures significatives en cours ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

2.1 Procédure contentieuse engagée contre GLS Lease Plan pour dol dans l'acquisition de la Société EFSI

Dans le cadre du contentieux relatif à une opération de croissance externe (acquisition d'EFSI), la séquence des décisions est la suivante :

- sentence arbitrale du 7 avril 2005 condamnant pour dol GLS Lease Plan à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 4.204 K€
- arrêt du 6 juillet 2006 confirmant le principe du dol par réticence rendu par la cour d'appel de Paris et nomination d'un expert.
- rapport de l'expert remis à la cour le 5 mai 2008.
- condamnation par la cour d'appel de Paris le 12/03/2009 de GLS LEASE PLAN, à payer à PARSYS une indemnité de 10,3 M€ (complément de 6,1 M€ à la sentence arbitrale versé à PARSYS en avril 2009 – produit constaté dans les comptes au 31/03/09)
- cassation partielle le 25 mars 2010 de la décision d'appel du 12 mars 2009. Cette décision, qui a replacé les parties dans l'état où elles se trouvaient avant l'arrêt du 12/03/09, ne remet pas en cause le dol mais le mode de calcul de son indemnisation.
- décision du Tribunal de commerce de Nanterre autorisant PARSYS à n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS LEASE PLAN qu'après 16 mois à compter du 29 avril 2010. Ce jugement a été confirmé en appel auprès de la Cour d'appel de Versailles
- Arrêt du 26 mai 2011 rendu par la cour d'appel de Paris définissant le mode d'indemnisation du préjudice et nommant un expert (Cf. événements postérieurs)
- Décision du Tribunal de Commerce de Nanterre le 5 août 2011 prolongeant le délai autorisant PARSYS à n'être tenu de retourner les fonds correspondants à GLS LEASE PLAN de 16 à 24 mois, soit jusqu'au 30 avril 2012.

Si PARSYS devait rembourser tout ou partie de l'indemnité déjà reçue, la société pourrait être dans l'impossibilité d'y faire face eu égard à sa trésorerie actuelle.

2.2 Assignation contre la CARMI Nord Pas de Calais pour résiliation abusive de contrat.

Au titre de la résiliation abusive d'un marché remporté par PARSYS en 2006, la CARMI Nord Pas de Calais a été condamnée le 12 octobre 2010 à indemniser PARSYS à hauteur de 3.37M€.

La CARMI a fait appel de la décision du TGI. A titre d'exécution provisoire, PARSYS a reçu un montant de 1,5 M€, enregistré en produit opérationnel non courant sur l'exercice.

2.3 Procédures engagées par SANIMAT contre PARSYS :

Deux litiges opposent PARSYS à la société SANIMAT :

- pour contrefaçon : SANIMAT a été déboutée en 1ère instance pour irrecevabilité. Une deuxième action a été lancée par SANIMAT. Par jugement du 3 mars 2011, le Tribunal de Grande Instance de Paris a déclaré nul le brevet invoqué de SANIMAT et rejeté les demandes de la dite société. Un appel a été formé par SANIMAT.

- pour concurrence déloyale : PARSYS a été condamné en première instance pour un montant de 310 K€, lequel a été versé. Cette condamnation a été confirmée en appel (arrêt du 30 juin 2011). Le litige est terminé.

3. Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal de Parsys SA, portant sur les exercices 2002-2003 à 2008-2009, s'est terminé au cours de l'exercice et se traduit par :

- Une minoration des déficits reportables de 1.746 K€ ;
- Une amende fiscale de 79 K€, provisionnée au cours de l'exercice.

4. Situation de la société PARSYS

PARSYS est dans la septième année de son plan de continuation, prononcé le 7 juillet 2004 par le Tribunal de Commerce de Bobigny, lequel a par ailleurs accepté le 3 juillet 2009 une modification substantielle du plan de continuation. Le passif qui résulte de l'arrêté définitif des créances par le juge commissaire, ainsi que l'échéancier de remboursement mis à jour suite à la modification du plan, sont détaillés ci-après en note 40.

Au 30/09/11, les paiements demandés relatifs à la septième échéance du plan ont été effectués. Le montant non encore payé au 30/09/11 se monte à 134 K€. Les chèques de plus d'un an non débités au titre des premières échéances se montent à 90 K€ et ont été inscrits au poste « autres dettes courantes ».

5. Evénements postérieurs

- La 8^{ème} échéance deviendra exigible au mois de juillet 2012 (646 K€).
- Dans le cadre du litige avec GLS, l'expert n'a pas rendu son rapport à la date demandée par la Cour d'Appel.
Ce décalage pourrait ne pas permettre à la Cour de rendre un jugement avant l'expiration du délai de 24 mois à l'expiration duquel PARSYS doit reverser les fonds de 6 M€ à GLS.

A. Principes comptables et méthodes d'évaluation

PRINCIPES GENERAUX

1) Cadre général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2010 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 30 septembre 2011, date de clôture de ces comptes. Ces normes sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés.

2) Méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent à l'exception des points suivants :

Nouvelles normes et interprétations applicables aux exercices ouverts à compter du 01/10/10 et ayant trouvé à s'appliquer pour le groupe :

- Application de la norme IAS 24 Informations relatives aux parties liées

Nouvelles normes et interprétations applicables obligatoirement ou par anticipation aux exercices ouverts à compter du 01/10/10, mais n'ayant pas trouvé à s'appliquer pour le groupe :

- Amendement à IAS 32 : Classement des émissions de droits (applicable au 1er février 2010)
- Amendements à IFRS 1 : Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants (applicable au 1er janvier 2010)
- Amendements à IFRS 1 : Exemption additionnelles pour les premiers adoptants (applicable au 1^{er} juillet 2010)
- IFRIC 19 : Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (applicable au 1er juillet 2010)

METHODES DE CONSOLIDATION

3) Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50%, mais sur lesquelles PARSYS exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation pour les sociétés intégrées globalement.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droit de vote est supérieur ou égal à 20 %.

4) Regroupements d'entreprises

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

5) Date d'arrêté des comptes des sociétés

La société mère du groupe et PARSYS TELEMEDECINE ont un exercice social se terminant au 30 septembre. ALTERNIUM a un exercice se terminant au 31/08. Dans la mesure où l'écart de date est faible et où le poids relatif de cette filiale est faible par rapport à l'ensemble, ce sont les comptes au 31/08 qui ont été utilisés pour la consolidation au 30/09.

6) Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (en autres produits et charges financiers).

REGLES ET METHODES D'EVALUATION

7) Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou provisions pour dépréciation des stocks, des actifs d'impôts différés et de l'actualisation des passifs à long terme. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

8) Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables, y compris les écarts d'acquisition (goodwill) et la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie.

Pour l'appréciation de la valeur des actifs à la clôture, le Groupe a retenu la segmentation de l'information sectorielle en fonction du découpage par secteurs d'activité suivants :

- Activité location
- Activité santé

Pour chacun des deux secteurs, un test de dépréciation des immobilisations a été établi à partir d'un business plan sur 4 ans. Les flux de trésorerie générés ont été actualisés au taux de 5%, qui est le taux auquel le groupe pourrait se refinancer auprès d'un tiers.

Pour chaque secteur d'activité, la valeur nette des immobilisations existant au 30/09/11 devrait être recouvrée avant la fin de la période de prévisions. En conséquence, aucune dépréciation n'a paru nécessaire.

9) Dettes issues du plan de continuation

Le plan de continuation a eu pour effet d'étaler sur 10 années certaines dettes sans qu'elles ne portent intérêt. En conséquence, ces dettes ont été enregistrées à leur juste valeur, c'est-à-dire avec une décote de manière à ramener leur taux d'intérêt effectif à celui d'une dette normale. Le taux d'intérêt retenu est de 5%, taux auquel le groupe pourrait se refinancer auprès d'un organisme de crédit. La contrepartie de la décote au 01/10/09 figure au poste « réserves consolidées ». Les variations annuelles de juste valeur sont inscrites au compte de résultat sur la ligne « autres charges financières ».

Au 30/09/11 :

- la décote se monte à 871 K€ pour un montant de dette initiale de 8.100 K€
- une diminution d'1 point du taux d'intérêt diminuerait la décote de 162 K€ et une augmentation d'1 point augmenterait la décote de 157 K€.

10) Ecarts d'acquisition - Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs, passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les goodwill relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique goodwill. Les goodwill ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle et est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

11) Immobilisations

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Le Groupe a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles selon la méthode du coût. La méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'actifs corporels n'a pas été retenue par le Groupe.

12) Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement constitués au 30/09/11 par les frais de recherche développement de l'activité santé. Ceux-ci sont amortis linéairement sur 5 ans. Les autres immobilisations incorporelles significatives représentent des logiciels amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

13) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Agencements et installations : sur 10 ans,
- Matériel de transport : sur 3 à 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : sur 3 à 10 ans,
- Mobilier de bureau : sur 10 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Il n'est pas tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable.

14) Titres mis en équivalence

Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition, et leur valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise détenue est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence » du compte de résultat. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modifications de la valeur de la participation du Groupe dans l'entreprise détenue dues à des variations des capitaux propres de l'entité détenue qui n'ont pas été comptabilisées dans son résultat. De telles modifications sont notamment celles qui résultent de la réévaluation des immobilisations corporelles et des écarts de conversion. La quote-part de l'investisseur dans ces changements est comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'investisseur.

Dans le cas où la quote-part du groupe est négative, la valeur des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et la quote-part négative est constatée par voie de provision pour risque (provision non courante).

15) Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

À chaque clôture, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

16) Stocks et en-cours de production industrielle

Pour l'activité Santé

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts de revient des encours sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

Pour l'activité Location :

- des Stock "longue durée" :

Il s'agit de matériels neufs destinés à être vendus dans des délais courts à des re-financeurs pour faire l'objet de contrats de location de longue durée en cours de mise en place (PARSYS dispose dans la majorité des cas pour ces données de commandes fermes des clients et d'un accord de refinancement). Ces matériels sont valorisés à leur prix d'achat hors taxes.

Dans le cas exceptionnel d'une commande non confirmée par le client, le matériel peut faire l'objet d'une dépréciation, calculée au cas par cas.

- Stock "Fin de contrats" :

Il s'agit de matériels d'occasion localisé soit chez les clients, soit chez PARSYS, et rachetés aux re-financeurs en fin de contrat « longue durée ». Ce stock comprend également des matériels rachetés auprès de tiers dans le cadre de l'offre « Serenity ». Ces matériels sont destinés suivant les cas à :

- être revendus au client initial
- être loués au client initial (prolongation du contrat de location initial)
- être revendus sur le marché de l'occasion
- être consolidés dans de nouveaux contrats.

En raison de l'obsolescence rapide de ces stocks, seuls les matériels acquis sur contrats échus depuis moins d'un an sont valorisés.

Afin de simplifier le processus de prise en compte des dépréciations, le stock est déprécié de façon linéaire sur 12 mois.

- des stocks d'encours

Il s'agit de matériels issus de contrats en cours rachetés à des re-financeurs et destinés selon les cas, à être :

- revendus aux clients locataires
- inclus dans un nouveau contrat de location avec éventuellement ajout de matériels neufs
- revendus sur le marché de l'occasion.

17) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le bilan consolidé comprend les disponibilités ainsi que les valeurs mobilières de placement et les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées et comptabilisées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ils sont considérés comme détenus à des fins de transaction et les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Les placements dans les actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'y correspondant pas sont classés sous la rubrique « Autres actifs courants » ou « autres actifs financiers non courants » selon leur échéance.

Les découverts bancaires ne sont pas assimilés à un financement et sont donc inclus dans la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Ils figurent dans les passifs courants sous la rubrique « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

18) Intérêts minoritaires

Des intérêts minoritaires sont comptabilisés au 30 septembre 2011 selon le pourcentage de détention de ces derniers.

19) Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les indemnités de départ, les provisions sont déterminées de la façon suivante : la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. L'ensemble des écarts actuariels générés, y compris le corridor, est immédiatement comptabilisé en résultat.

20) Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges, courantes ou non courantes, sont principalement relatives aux éléments suivants :

- litiges,
- restructurations
- charges sur dénouement de contrats

21) Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Les actifs d'impôt différé au 30/09/11 ont été ramenés à une valeur limitée aux passifs d'impôts différé de chaque entité en raison des incertitudes liées à la décision de la cour de renvoi dans le cadre de l'affaire EFSI, laquelle entraîne un risque sur l'activité.

22) Actifs et passifs courants et non courants

Un actif est classé en tant qu'actif courant lorsque le Groupe s'attend à pouvoir le réaliser, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Un passif est classé en tant que passif courant lorsque le Groupe s'attend à le régler au cours de son cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courants.

Ce classement a notamment été appliqué au passif lié au plan de continuation.

23) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnés

A la date de clôture, Il n'y aucun actif détenu en vue d'une cession à court terme ou d'activité destinée à être abandonnée.

24) Revenus

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et des subventions d'exploitation (nets de TVA).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Pour les transactions ne comprenant que des services ou des prestations de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus.

Les produits d'intérêts sont enregistrés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes reçus sont comptabilisés dès lors que le droit à recevoir des dividendes est avéré.

Les revenus locatifs sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

- Activité Location

Le chiffre d'affaires comprend :

- La cession de contrats pour laquelle le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de facturation des cessions aux re-financeurs.
- Les produits de location (matériels autoportés ou prolongations éventuelles en fin de contrat) pour lesquels le chiffre d'affaires est enregistré selon les périodes de location.
- La vente éventuelle de matériels aux clients ou sur le marché de l'occasion pour laquelle le chiffre d'affaires est enregistré à la date de livraison des matériels

- Activité santé

Le fait générateur du chiffre d'affaires est l'installation du produit chez le client. Dans certains cas, des matériels sont placés en dépôt chez des prospects pour validation du produit avant la vente.

Il y a aussi des prestations de service (abonnement pour interprétation d'ECG) pour lesquelles le chiffre d'affaires est pris en fonction des périodes d'abonnement.

25) Résultat opérationnel courant

La notion de résultat opérationnel courant s'apprécie avant les produits et charges opérationnels non courants (Cf. infra) les produits et charges financiers, le coût de financement, les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

26) Charges ou produits opérationnels non courants

La notion de charges ou produits opérationnels non courants recouvre essentiellement :

- Les résultats de cessions d'actifs financiers, incorporels ou corporels.
- Les produits et charges liés à des litiges
- Des charges de restructuration

27) Coût de l'endettement financier net

Le coût de financement inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des dettes auprès des établissements de crédit et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

28) Résultat par action

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto détenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les obligations convertibles en actions ou les options de souscription et d'achat d'actions.

B. Périmètre de consolidation

Sociétés	Siège	Méthode de consolidation	30.09.2011	30.09.2010
			Pourcentage d'intérêt du Groupe	
PARSYS	Noisy Le Grand	Intégration globale	100,00%	100,00%
ALTERNIUM	Milan (Italie)	Mise en équivalence	45,00%	45,00%
PARSYS TELEMEDECINE	Paris	Intégration globale	41,52%	100,00%

C. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les informations sont données, sauf indication contraire, en euros.

29) Ecarts d'acquisition - Goodwill

	30/09/11	30/09/10
Valeur d'acquisition à l'ouverture	5 531	6244
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises		-713
Cessions		
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente		
Ecarts de conversion		
Valeur d'acquisition à la clôture	5 531	5531
Pertes de valeurs à l'ouverture		
Pertes de valeur sur goodwill	-5 531	
Cessions		
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente		
Pertes de valeur à la clôture	-5 531	
Valeur nette	0	5 531
Dont activité location	0	5 531
activité santé		

Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur comme décrit en note 8). Une dépréciation a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2011 suite aux mauvaises performances de la filiale.

30) Immobilisations incorporelles

	30/09/11	30/09/10
Valeur brute à l'ouverture	2 630 260	2 680 208
Acquisitions	251 602	0
Transferts	0	0
Diminution	0	-49 948
Valeur brute à la clôture	2 881 863	2 630 260
Dont activité location	656 497	650 573
activité santé	2 225 365	1 979 687
Amortissements et pertes de valeur à l'ouverture	1 566 121	1 218 713
Dotations de l'exercice	408 899	397 356
Transferts	0	0
Diminution	0	-49 948
Amortissements et pertes de valeur à la clôture	1 975 020	1 566 121
Dont activité location	653 529	650 256
activité santé	1 321 491	915 864
Valeur nette	906 843	1 064 139
Dont activité location	2 968	317
activité santé	903 875	1 063 822

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	30/09/10	Transfert	Augmentation	Diminution	30/09/11
Frais de recherche	1 938 647		243 874		2 182 521
Concessions, brevets, licences	96 963		5 924		102 887
Fonds de commerce	0				0
Autres immobilisations incorporelles	594 650		1 804		596 454
Valeur brute	2 630 260	0	251 602	0	2 881 863
Frais de recherche	890 251		401 704		1 291 954
Concessions, brevets, licences	83 465		4 907		88 372
Fonds de commerce	0				0
Autres immobilisations incorporelles	592 405		2 289		594 693
Amortissements et pertes de valeur	1 566 121	0	408 899	0	1 975 020
	1 064 139				906 843

31) Immobilisations corporelles

	30/09/11	30/09/10
Valeur brute à l'ouverture	3 303 976	3 291 520
Acquisitions	115 358	954 016
Transferts	0	0
Diminution	-644 988	-941 560
Valeur brute à la clôture	2 774 345	3 303 976
Dont activité location	2 675 056	3 235 172
activité santé	99 290	68 803
Amortissements et pertes de valeur à l'ouverture	2 377 885	2 421 271
Dotations de l'exercice	550 442	900 725
Transferts	0	0
Diminution	-641 741	-944 111
Amortissements et pertes de valeur à la clôture	2 286 586	2 377 885
Dont activité location	2 241 196	2 340 096
activité santé	45 390	37 788
Valeur nette	487 760	926 091
Dont activité location	433 860	895 076
activité santé	53 900	31 015

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	30/09/10	Transfert	Augmentation	Diminution	30/09/11
Installations générales constructions	14 483				14 483
Installations tech, mat et outillages ind.	93 571		14 399		107 969
Installations générales agencements, aménagements divers	1 110 575				1 110 575
Matériel de transport	0		8 027		8 027
Matériel informatique et mobilier de bureau	357 840		4 339		362 179
Matériels Auto-portés	1 727 507		65 020	-644 988	1 147 538
Immobilisations en cours	0		23 573		23 573
Valeur brute	3 303 975	0	115 358	-644 988	2 774 345
Installations générales constructions	14 483				14 483
Installations tech, mat et outillages ind.	69 793		7 784		77 578
Installations générales agencements, aménagements divers	971 385		53 433		1 024 819
Matériel de transport	0		2 508		2 508
Matériel informatique et mobilier de bureau	325 012		1 244		326 256
Matériels Auto-portés	997 211		485 472	-641 741	840 943
Amortissements et pertes de valeur	2 377 885	0	550 442	-641 741	2 286 586
	926 091				487 759

32) Titres mis en équivalence

	30/09/11	30/09/10
ALTERNIUM	0	872

	30/09/11	30/09/10
Nombre de titres détenus		
Pourcentage d'intérêts (1)	45,00%	45,00%
Valeur d'équivalence à l'ouverture	872	0
Variation de périmètre ou du pourcentage détenu		
Résultat de la période	-15 508	1 903
Autres variations de capitaux propres		
Ecart d'acquisition	5 531	713
Provision	9 105	-1 744
Valeur d'équivalence à la clôture	0	872
Valeur d'acquisition à l'ouverture	4 500	4 500
Augmentation		
Diminution		
Valeur d'acquisition à la clôture	4 500	4 500
Impôts différés passifs à l'ouverture		
Augmentation		
Diminution		
Impôts différés passifs à la clôture		

Les éléments significatifs des états financiers d'ALTERNIUM SRL sont les suivants :

	31/08/2011	31/08/2010
Actifs non courants	8 796	3 486
Actifs courants	508 535	420 767
Total de l'actif	517 330	424 253
Capitaux propres (part du Groupe)	-37 588	1 938
Intérêts minoritaires		
Passifs non courants	12 035	9 311
Passifs courants	542 883	413 004
Total du passif	517 330	424 253
Chiffre d'affaires	594 863	1 008 649
Résultat opérationnel courant	-34 086	21 882
Résultat opérationnel	-32 250	21 882
Résultat financier	-2 212	-855
Résultat avant impôt	-34 462	21 027
Résultat net de l'ensemble consolidé	-34 462	5 813
Résultat net (part du groupe)	-15 508	2 616

Les passifs non courants sont des provisions couvrant le cout de départ éventuel des salariés.

33) Autres actifs financiers non courants

	Dépôts	Créance société mise en équivalence	Prêts et créances	30/09/11	Dépôts	Créance société mise en équivalence	Prêts et créances	30/09/10
Actifs financiers, solde d'ouverture	367 039	65 500	21 722	454 261	83 616	65 500	21 722	170 838
Valeur brute	367 039	65 500	21 722	454 261	83 616	65 500	21 722	170 838
Cumul des pertes de valeur				0				0
Investissements	2 441			2 441	300 165			300 165
Cessions, remboursements	-325 622			-325 622	-16 741			-16 741
Transferts (vers) d'autres rubriques				0				0
Augmentation (diminution) provenant des variations de la juste valeur				0				0
Actifs financiers, solde de clôture	43 859	65 500	21 722	131 081	367 039	65 500	21 722	454 261
Valeur Brute	43 859	65 500	21 722	131 081	367 039	65 500	21 722	454 261
Cumul des pertes de valeur	0	0	0	0	0	0	0	0

34) Autres actifs non courants

Néant

35) Impôts différés actif

Au 30/09/11, le montant porté en actif d'impôt a été limité aux passifs d'impôts constatés.

	30/09/11	30/09/10
Déficits fiscaux reportables de PARSYS SA	19 981 610	23 355 183
Déficit activé	0	0
Différence temporaire activée	871 462	1 563 048
Taux d'impôt différé	33,33%	33,33%
Impôt différé actif	290 458	520 964
Dont activité location	290 458	413 311
activité santé		107 653

Le total des différences temporaires au 30 septembre 2011 s'élève à 11.361.530 euros, dont 871.461 euros a été activé.

Le montant des déficits fiscaux indiqués pour le 30/09/2010 correspond à celui inscrit sur la liasse rectificative déposée par PARSYS postérieurement à la clôture de l'exercice précédent.

36) Stocks et en-cours

	30/09/11			30/09/10		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Stock "longue durée"						
Nouveaux matériels	267 154	-1 016	266 138	672 417	0	672 417
Encours	404 972	-204 000	200 973	124 230	-103 361	20 869
Stock "Fin de contrat"	154 582	-91 683	62 899	163 846	-64 766	99 080
Stock Santé						
Matières consommables	301 067	-214 532	86 534	280 901	-126 414	154 486
Produits semi-finis	821 109	-502 469	318 640	724 893	-376 386	348 507
Produits finis	46 745		46 745	28 343	0	28 343
TOTAL	1 995 630	-1 013 700	981 929	1 994 630	-670 927	1 323 703
Dont :						
Location			530 010			792 366
Santé			451 919			502 993

37) Clients

	30/09/11	30/09/10
Créances Clients	2 498 107	799 581
Créances douteuses et litigieuses	15 092	20 132
Effets en portefeuille		
Factures à établir	458 782	14 170
A déduire : provision pour dépréciation	-60 838	-27 622
Valeur nette	2 911 144	806 261

Echéancier des créances clients	TOTAL	Non échu	0 - 30 J	30 - 60 J	60 - 90 J	90 - 180 J	> 180 J
Réglées entre le 01/10/11 et le 31/12/11	1 835 476						
Non réglées au 31/12/11	662 631	216 318	-3 952	222 326	1 359	61 229	165 352
	2 498 107						

Evolution des créances douteuses	30/09/10	Augmentation	reprise non utilisée	Passé en pertes	30/09/11
Brut	20 132			-5 040	15 092
Dépréciations	-27 622	-48 219	9 963	5 040	-60 837

38) Autres actifs courants

	30/09/11	30/09/10
Avances et acomptes versés	2 211	612
Créances sur l'Etat (1)	271 947	595 495
Créances sur le personnel	2 500	1 397
Créances auprès des organismes sociaux		
Autres créances diverses	98 628	39 915
Charges constatées d'avance	91 335	108 577
Valeur brute	466 620	745 997
A déduire : provision pour dépréciation		
Valeur nette	466 620	745 997
(1) créances sur l'état		
Produit à recevoir / Etat	92 951	385 365
TVA Française	178 996	210 130

39) Capitaux propres

Le capital de la société est composé de la façon suivante :

	Nombre d'actions	dont actions à droit de vote double (*)	Valeur nominale
au 30/09/11	1 541 667	839 882	3,00
au 30/09/10	1 541 667	839 882	3,00
au 30/09/09	1 541 667	839 857	3,00

Actions auto détenues : Néant

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Européenne.

40) Emprunts auprès des établissements de crédit, endettement financier net et instruments financiers

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond :

- aux montants figurant au passif du bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants,
- aux apports des actionnaires figurant au poste « emprunts et dettes financières diverses »
- aux dettes issues du plan de continuation figurant dans les différents postes du passif du bilan autres que sous le poste « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit »
- diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan sous la rubrique du même nom.

Endettement financier net		30/09/11	30/09/10
Emprunts à plus d'un an et moins de cinq ans		2 157 275	2 251 859
Emprunts à plus de cinq ans		0	0
Passifs financiers non courants	I	2 157 275	2 251 859
Emprunts à moins d'un an		207 177	207 177
Intérêts courus		7 751	7 888
Banques créditrices (*)		0	31 132
Passifs financiers courants	II	214 928	246 197
Dettes conditionnées		78 750	
Autres Passifs financiers courants	III	78 750	0
Dettes du plan de continuation figurant en :			
Autres passifs non courants		4 322 496	4 504 685
Fournisseurs		140 427	101 263
Dettes fiscales et sociales		357 840	265 944
Autres dettes courantes		43 394	40 272
Autres Passifs	IV	4 864 157	4 912 165
Total Passifs	V = I + II + III + IV	7 315 111	7 410 221
dont Taux fixe			
Taux variable		7 315 111	7 410 221
Disponibilités		1 155 791	767 283
Trésorerie et équivalents de trésorerie	VI	1 155 791	767 283
Endettement financier net	(V - VI)	6 159 319	6 642 939

Précision : Les emprunts à plus d'un et à moins d'un an sont aussi des dettes du plan de continuation.

Les dettes du plan de continuation ont été à l'origine étalées sur 10 ans et ne portent pas intérêt. Au 30/09/11, il reste 3 échéances de plan à payer. Ces dettes ont été comptabilisées à leur juste valeur par résultat, c'est-à-dire avec une décote de manière à ramener leur taux d'intérêt effectif à celui d'une dette normale. Le taux d'intérêt retenu est de 5%, taux auquel le groupe pourrait se refinancer auprès d'un organisme de crédit. Les variations annuelles de juste valeur sont inscrits au compte de résultat sur la ligne « autres charges financières ».

L'échéancier de remboursement en valeur nominale ainsi que l'effet de l'actualisation sont donnés ci-après :

	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	TOTAL
Au 30/09/11					
Valeur nominale Emprunts		217 536	1 218 202	1 218 202	2 653 941
Fournisseurs		106 240	595 666	598 103	1 300 010
Fiscal Social		279 270	1 563 914	1 652 733	3 495 917
Clients Créditeurs		42 285	236 797	236 797	515 879
ST	0	645 331	3 614 580	3 705 835	7 965 747
Juste valeur Emprunts		207 177	1 104 946	1 052 329	2 364 452
Fournisseurs		101 181	540 287	516 664	1 158 132
Fiscal Social		265 972	1 418 516	1 427 693	3 112 181
Clients Créditeurs		40 272	214 782	204 554	459 607
ST	0	614 601	3 278 530	3 201 240	7 094 372
Ecart d'actualisation	0	30 730	336 049	504 595	871 375
Au 30/09/10					
Valeur nominale Emprunts	217 536	217 536	1 218 202	1 218 202	2 871 477
Fournisseurs	106 240	106 240	595 666	598 103	1 406 249
Fiscal Social	279 270	279 270	1 563 914	1 652 733	3 775 188
Clients Créditeurs	42 285	42 285	236 797	236 797	558 164
ST	645 331	645 331	3 614 580	3 705 835	8 611 078
Juste valeur Emprunts	207 177	197 312	1 052 329	1 002 218	2 459 036
Fournisseurs	101 181	96 363	514 559	492 061	1 204 163
Fiscal Social	265 972	253 306	1 350 968	1 359 707	3 229 954
Clients Créditeurs	40 272	38 354	204 554	194 813	477 993
ST	614 601	585 335	3 122 410	3 048 800	7 371 146
Ecart d'actualisation	30 730	59 997	492 170	657 035	1 239 932

A noter :

- les emprunts sont inscrits au poste « Emprunts auprès des établissements de crédit », la part à moins d'un an en courant et celle à plus d'un an en non courant
- les dettes fournisseurs, fiscal-social et clients créditeurs sont inscrits pour la part à moins d'un an au poste de dette concerné et pour la part à plus d'un an en « autres passifs non courants »

Si le taux d'intérêt retenu avait varié de 1%, l'incidence aurait été la suivante :

	30/09/2011		30/09/2010	
	Var -1%	Var +1%	Var -1%	Var +1%
Valeur Nominale	7 965 747		8 611 078	
Juste valeur	7 256 867	6 937 257	7 598 268	7 153 386
Ecart	708 879	1 028 489	1 012 810	1 457 693
Incidence résultat	64 627	-60 646	76 440	-70 888
Incidence Bilan	-162 496	157 114	-227 122	217 760

L'évolution de la dette en valeur nominale a été la suivante au cours de l'exercice :

	En Valeur Nominale
Valeur nominale au 30/09/10	8 611 078
Règlement échéances	-511 094
Abandon de créance	
Valeur nominale au 30/09/11	8 099 984

Les instruments financiers dont dispose le groupe sont les suivants :

Instruments financiers						
	Montant		Analyse par catégorie d'instruments financiers			
	Valeur comptable	juste valeur	juste valeur par résultat	prêts et créances	actifs financiers disponibles à la vente	dettes au coût amorti
Au 30/09/2011						
Autres actifs financiers non courants	131 081	131 081		131 081		
Autres actifs non courants	0	0		0		
Clients	2 911 144	2 911 144		2 911 144		
Autres actifs courants	103 338	103 338		103 338		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 155 791	1 155 791	1 155 791			
Total Actifs financiers	4 301 354	4 301 354	1 155 791	3 145 563	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit >1 an	2 157 275	2 157 275	2 157 275			
Emprunts auprès des établissements de crédit <1 an	214 928	214 928	214 928			
Autres passifs non courants	4 434 340	4 434 340	4 381 746	52 595		
Fournisseurs	2 438 535	2 438 535	140 510	2 298 026		
Autres dettes courantes	1 220 706	1 220 706	43 394	1 177 312		
Total Passifs financiers	10 465 785	10 465 785	6 937 853	3 527 932	0	0
Au 30/09/2010						
Autres actifs financiers non courants	454 262	454 262		454 262		
Autres actifs non courants	0	0		0		
Clients	806 261	806 261		806 261		
Autres actifs courants	41 924	41 924		41 924		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	767 283	767 283	767 283			
Total Actifs financiers	2 069 730	2 069 730	767 283	1 302 447	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit >1 an	2 251 859	2 251 859	2 251 859			
Emprunts auprès des établissements de crédit <1 an	246 197	246 197	246 197			
Autres passifs non courants	4 895 972	4 895 972	4 642 685	253 286		
Fournisseurs	2 422 607	2 422 607	101 263	2 321 344		
Autres dettes courantes	546 457	546 457	40 272	506 185		
Total Passifs financiers	10 363 092	10 363 092	7 282 277	3 080 815	0	0

Les gains et pertes ventilés par catégorie d'instruments financiers sont les suivantes :

Catégorie d'instrument financier	Intérêts	juste valeur	TOTAL
2011			
Juste valeur par résultat	-20 720	-365 300	-386 020
Prêts et créances	0	-360	-360
Dettes au coût amorti			0
Total gains et pertes financiers nets	-20 720	-365 660	-386 380
2010			
Juste valeur par résultat	-27 632	-437 631	-465 263
Prêts et créances	0	2 001	2 001
Dettes au coût amorti			0
Total gains et pertes financiers nets	-27 632	-435 630	-463 262

Les justes valeurs sont déterminées ainsi :

- Dette issues du plan de continuation : la juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des dettes, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture
- Créances et dettes d'exploitation hors dettes issues du plan de continuation : la juste valeur correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des délais de paiement et de règlement

Les principaux risques financiers auxquels le groupe est soumis sont les suivants :

- Risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit est de 4.301 K€ au 30/09/2011 contre 2.070 K€ au 30/09/2010. Le détail par type de créance figure au tableau « instruments financiers ». La mesure du risque encouru par le groupe, et en particulier celui relatif aux créances clients, est analysé dans chaque rubrique du bilan.

- Risque de liquidités

Le financement du groupe repose principalement sur les dettes issues du plan de continuation dont les échéances sont exposées ci-dessus

- Risque de taux

L'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier. L'incidence de la variation du taux est exposée ci-dessus

41) Autres passifs non courants

	30/09/11	30/09/10
Financement OSEO	59 250	138 000
Dépôt client	52 595	253 286
Dettes du plan de continuation		
Fournisseurs	1 056 951	1 102 983
Fiscal Social	2 846 209	2 963 982
Clients Crédeurs	419 335	437 721
ST	4 322 496	4 504 685
TOTAL	4 434 340	4 895 972

42) Provisions non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	30/09/10	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	30/09/11
Restructurations (prud'hommes)	100 000					100 000
Litige	10 292 020					10 292 020
Divers	2 221					2 221
Provision ALTERNIUM	0	9 105				9 105
Avantages postérieurs à l'emploi	58 623	884				59 507
Total	10 452 864	9 989	0	0		10 462 852

a. Restructurations

Provision destinée à couvrir des litiges avec des salariés.

b. Litige

Provision destinée à couvrir le risque de reversement de l'indemnité versée par GLS Lease Plan suite à cassation.

c. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi couverts par des provisions concernent les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel employé en France qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite. Les provisions sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

	30/09/11	30/09/10
Age de la retraite	65 ans	65 ans
Turn-over :		
20-30 ans	7%	7%
30-40 ans	4%	4%
40-50 ans	2%	2%
50-60 ans	1%	1%
Taux d'actualisation	5,00%	5,00%
Table de mortalité retenue	TD 2004-2006	TD 2004-2006
Taux de revalorisation des salaires	2,00%	2,00%

Les provisions pour indemnités de retraite s'analysent ainsi :

Montants reconnus au bilan

	30/09/11	30/09/10
Charges à payer (passif net au bilan)	59 507	58 623
Charges constatées d'avance (actif net au bilan)		
Montant net reconnu au bilan	59 507	58 623

Evolution des engagements au cours de l'exercice (passifs)

	30/09/11	30/09/10
Variation de périmètre	58 623	68 662
Coûts des services rendus	5 434	3 383
Coût financier	2 575	2 630
Cotisations des participants au régime		
Ecart actuariels		
Prestations payées	-14 379	
Coût des services passés	8 418	
Réduction	-1 164	-16 052
Liquidation		
	884	-10 039
	59 507	58 623

43) Impôts différés passif

Il s'agit des impôts différés sur les ajustements de juste valeur.

44) Fournisseurs et comptes rattachés

	30/09/2011	30/09/2010
Dettes du plan de continuation	140 510	101 263
Fournisseurs	1 255 034	1 581 827
Factures non parvenues	1 042 992	739 517
	2 438 535	2 422 607

45) Dettes fiscales et sociales

	30/09/2011	30/09/2010
Dettes du plan de continuation	357 813	265 944
Dettes sociales	267 364	254 044
Dettes fiscales	246 093	38 850
	871 270	558 838

46) Autres dettes courantes

	30/09/11	30/09/10
Dettes du plan de continuation	43 394	40 272
Préfinancements	0	78 389
Avances et acomptes reçus	559 679	291 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Créditeurs divers	617 633	136 385
Produits constatés d'avance	519 391	49 424
	1 740 097	595 881

Il n'est pas d'usage pour PARSYS de recevoir des avances de clients. Celui existant au 30/09/11 correspond à une opération particulière.

Les créditeurs divers correspondent pour une large partie à des décalages temporaires dans le cadre de mandat de gestion.

Les produits constatés d'avance correspondent pour partie à un décalage entre les facturations et les livraisons dans le cadre d'un contrat de fournitures de matériel médical.

47) Provisions courantes

La variation des provisions courantes, s'analyse ainsi :

	30/09/10	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30/09/11
Charge sur dénouement de contrats	15 000	19 000		-34 000	-0
Risque commercial		10 000			10 000
Application Loi Gayssot sur transporteurs		24 371	-5 607		18 764
Garantie données aux clients		10 394			10 394
Risque fiscal et social	0	92 335			92 335
	15 000	156 100	-5 607	-34 000	131 493

48) Passif d'impôt exigible

	30/09/11	30/09/10
TVA à payer		
TVTS	476	2800

49) Informations sectorielles

	Notes	30/09/2011				Cumul	30/09/2010			
		Location	Santé	Retraitements de consolidation	Comptes consolidés		Location	Santé	Retraitements de consolidation	Comptes consolidés
Chiffre d'affaires	1	5 819 408	902 604	-83 799	6 638 213	6 722 012	6 462 076	217 528	0	6 679 604
Marge Brute		1 629 824	404 421	-74 844	1 959 402	2 034 245	1 465 847	-450 583	-34 505	980 759
dont amort et prov		-554 448	-214 201	19 000	-749 650	-768 650	-567 832	-502 800	0	-1 070 432
Autres produits	2	1 500	128 823	223 366	353 690	130 323	0	0	24 611	24 611
Refact. internes		360 000	-360 000			0	360 000	-360 000		
Charges externes		-1 485 387	-482 908	37 149	-1 931 147	-1 968 295	-1 658 902	-611 226	51 005	-2 219 123
Impôts et taxes		-90 649	-6 548	-5 337	-102 533	-97 197	-134 496	-13 517	0	-148 013
Charges salariales		-1 385 861	-240 440	4 677	-1 621 625	-1 626 301	-1 781 923	-214 351	0	-1 996 274
transferts		1 813		-1 813	0	1 813	9 065	0	-9 065	0
ST Frais généraux		-2 598 584	-961 073	258 042	-3 301 615	-3 559 656	-3 206 256	-1 199 094	66 552	-4 338 798
EBITDA		-414 311	-342 450	164 198	-592 563	-756 761	-1 130 370	-1 146 877	32 046	-2 287 607
Amortissements	3	-55 593	-167 238	-251 037	-473 868	-222 831	-67 538	-298 261	-107 653	-473 452
Provisions	4	24 000	-10 394	-52 216	-38 610	13 606	1 232	-8 016	135 611	128 826
autres charges	4	-25 068	7 572	-8 718	-26 214	-17 496	-6 980		-167 657	-174 638
Résultat d'exploitation / ROC		-1 025 420	-726 712	-128 773	-1 880 905	-1 752 132	-1 813 696	-1 955 955	-107 653	-3 877 303

L'essentiel des retraitements de consolidation concernent l'activité santé

(1) Différence d'appréciation de la notion de Chiffre d'affaires pour 81 K€, considéré dans les comptes consolidés en autres produits

(2) Ecart sur production immobilisée de 117 K€, et Cf (1)

(3) Base amortissable en consolidation supérieure à celle en social

(4) dans les données par secteur, la variation de la provision pour créances clients est incluse dans les autres charges

Les données relatives aux actifs non courants sont les suivantes :

	30/09/2011			30/09/2010		
	Location	Santé	Cumul	Location	Santé	Cumul
Ecart d'acquisition - Goodwill	0		0	5 531		5 531
Immobilisations incorporelles	2 968	903 875	906 843	317	1 063 822	1 064 139
Immobilisations corporelles	433 860	53 900	487 760	895 076	31 015	926 091
Immeubles de placement			0			0
Titres mis en équivalence	0		0	872		872
Autres actifs financiers non courants	131 081		131 081	454 262		454 262
Autres actifs non courants			0			0
Impôts différés	290 458	0	290 458	413 311	107 653	520 964
ACTIFS NON COURANTS	858 367	957 775	1 816 141	1 769 368	1 202 491	2 971 859

50) Autres produits et charges opérationnels non courants

	30/09/11	30/09/10
Honoraires de procédures	-314 078	
Produits et charges sur établissement fermé en Espagne	85 351	
Abandon de créance / dettes plan continuation		271 124
provision Intérêts gage espèce		
Licenciements & litiges sociaux		-60 073
Indemnité GLS		-10 292 020
Provision / cession filiale		
Litige Sanimat	-68 022	
Indemnité reçue litige CARMI	1 500 000	
Appels en garantie Loi Gayssot	-24 641	
Litiges commerciaux	25 153	-9 000
Pénalités fiscales	-79 329	
Pénalités sociales	-13 006	
Divers	4 735	59 141
Profit de dilution	55 980	
Variation provision pour retraite	-884	10 039
	1 171 259	-10 020 789

51) Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts s'analyse ainsi :

	30/09/11	30/09/10
Impôt courant	-26 543	-293 913
Impôts différés	0	3 537 936
(Impôt) crédit d'impôt	-26 543	3 244 023

La charge d'impôt sur les sociétés correspond à l'impôt dû au titre de la période. L'impôt courant prend en compte :

- l'impôt dû par Parsys Télémedecine (22.763 €),
- le crédit d'impôt recherche de Parsys SA (-49.306 €).

Rapprochement entre le taux légal en France et le taux d'imposition effectif

	30/09/11	30/09/10
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 084 990	-17 603 474
Charge (produit) d'impôt sur les sociétés	-26 543	3 244 023
Amortissement (reprise) des écarts d'acquisition		
Perte (profit) de dilution des sociétés mises en équivalence		
Produit (charge) d'impôt sur les sociétés inclus dans le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		
Résultat des sociétés mises en équivalence inclus dans le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		
Résultat des sociétés mises en équivalence	15 508	-1 903
Résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition	-1 096 025	-14 361 355
Taux courant d'imposition en France	33,33%	33,33%
Charge (produit) d'impôt théorique	-365 342	-4 787 118
Effets sur l'impôt théorique :		
. des différences permanentes	143 448	963
. des différences temporaires	290 464	-166 274
. Crédit impôt recherche	-49 306	-293 913
. des déficits fiscaux nés dans l'exercice et non activés	166 071	4 952 429
. des déficits fiscaux utilisés	-211 879	
. des déficits fiscaux reconnus précédemment et non activés	0	3 537 936
. des éléments divers		
Charge (crédit) d'impôt réel	-26 543	3 244 023
Taux effectif d'impôt	2,42%	-22,59%

52) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

(en euros)	30/09/11	30/09/10
Résultat net part du groupe	-998 631	-17 603 474
Nombre d'actions pondérées	1 541 667	1 541 667
Résultat net dilué par action	-0,65	-11,42

53) Engagements au titre d'obligations contractuelles, engagements hors bilan et passifs éventuels

Le Groupe, dans le cadre de ses activités, est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements font l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés au personnel, litiges...).

Les engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

Type d'engagement	Société concernée	2011 EUR	2010 EUR
Engagements donnés			
Rachat de valeurs résiduelles Il s'agit du montant des "valeurs résiduelles" de matériels que PARSYS s'est engagée à racheter auprès des refinanceurs à l'échéance des contrats de location "longue durée". Cette valeur représente le maximum des engagements de PARSYS.	PARSYS	39	69
Nantissement de fonds de commerce et de marque au profit du Crédit Lyonnais	PARSYS	1 830	1 980
Reversement à ING de loyers futurs sur un client suite à la cession à ING de la chaîne de loyers	PARSYS	253	475
Versement d'un complément de prix sur achats des titres PARSYS SANTE aux minoritaires en fonction des bénéfices futurs de l'activité SANTE et de la situation nette déterminés comme si la société n'avait pas fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine.	PARSYS		mémoire (1)
TOTAL		2 122	2 524
Engagements reçus			
Néant			
TOTAL		-	-
Engagements réciproques			
Loyers immobiliers jusqu'à la prochaine échéance triennale		231	296
TOTAL		231	296

54) Effectif et droit à la formation

Les effectifs du Groupe, hors activités abandonnées ou en cours de cession, ont évolué comme suit :

	30/09/11	30/09/10
Cadres	18	16
Non cadres	10	13
	28	29
Dont		
Location	20	22
Santé	8	7

Les effectifs communs aux deux activités ont été ventilés au prorata de leur réaffectation interne.

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (DIF) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une provision, sauf situation exceptionnelle.

55) Informations relatives aux parties liées

a. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Les conditions de rémunération des mandataires sociaux du groupe sont arrêtées par le conseil de surveillance. L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes de surveillance et de la direction du groupe, s'établit comme suit :

	Rémunérations brutes	Charges sociales	30/09/11	Rémunérations brutes	Charges sociales	30/09/10
Avantages à court terme (*)	209 670	76 725	286 395	267 850	107 997	375 847
Indemnité de fin de contrat						
	209 670	76 725	286 395	267 850	107 997	375 847

(*) Par « avantages à court terme », il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

b. Autres transactions avec les parties liées

Les diverses transactions avec les parties liées, conclues aux conditions du marché, s'apprécient ainsi :

	30/09/11			30/09/10		
	Charges	Produits	Créances (dettes)	Charges	Produits	Créances (dettes)
	<i>SCPS exploitation financier</i>	254 853		-34 350	244 923	
<i>ALTERNIUM financier exploitation</i>		68 920	70 565 66 158		98 288	65 500 73 788
	254 853	68 920	102 373	244 923	98 288	107 938

SCPS est la société mère de PARSYS SA. Les charges correspondent à des prestations de service (convention réglementée).

ALTERNIUM est filiale de PARSYS. Les produits facturés sont des ventes de matériel.

56) Charges financières

La ventilation des produits et charges financières par nature est la suivante :

	2011	2010
Produits d'intérêt et assimilés	10 861	16 685
Charges d'intérêt et assimilés	-28 324	-34 839
Coût de l'endettement financier net	-17 463	-18 154
Produits (Charges) de change	-360	2 001
Produits (Charges) autres (1)	-368 557	-447 109
Autres produits et charges financiers	-368 917	-445 109
Résultat financier	-386 380	-463 262

(1) actualisation des créances

La ventilation des gains et pertes par catégorie comptable d'actifs et de passifs financiers se trouve à la note 40.